

AOUT 15, 2022

PLAN D'ACTION DE CONSERVATION
POUR LES PLANTES DE LA FORET
CLASSEE DE DIECKE, PREFECTURE DE
YOMOU.

Produit du Projet "Elargissement des Aires Protégées en Guinée y Compris les Zones
Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIPS).

WORETO DIABY, CHARLOTTE COUCH ET FAYA JULIEN SIMBIANO

Table des matières

.....	Error! Bookmark not defined.
Liste des Acronymes.....	4
1. Introduction.....	5
1.1. La forêt classée de Diécké.....	5
2. Contexte législatif.....	7
3. Les critères pour les Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIPS).....	9
3.1 Evaluation de Zone Tropicale Important pour les Plantes :.....	9
Critère A : Espèces menacées.....	11
Critère B : Richesse botanique.....	13
Critère C : Habitats menacés.....	14
4. Les espèces végétales menacées de Diécké y compris les espèces socioéconomiques et les habitats de hautes priorités.....	15
4.1 Espèces végétales menacées.....	15
4.2 Les espèces socioéconomiques/ utilisées.....	15
4.2 Habitats de hautes priorités de conservation.....	17
5 Menaces documentées et risques pour la forêt et les espèces en particulier.....	18
6 Méthodologie pour l'enregistrement des risques et leur suivi.....	20
7 Mesures de conservation : l'approche de la conservation de l'habitat et la conservation des espèces végétales de priorité.....	21
Objectif 1 : Renforcer la protection de la forêt classée de Diécké en augmentant son statut en aire protégée avec une cogestion des communautés riveraines pour la conservation et utilisation durable des ressources (Catégorie VI des Aires Protégées de l'UICN).....	22
Actions clés pour objectif 1 :.....	22
Objectif 2 : Sensibiliser la population sur la conservation, l'importance de la forêt en particulier la flore et la faune menacées et une meilleure capacitation des acteurs pour leurs gestion et récupération.....	22
Actions clés pour objectif 2 :.....	22
Objectif 3 : Augmenter la connaissance des menaces qui pèsent sur la forêt classée de Diécké et les espèces menacées et ainsi améliorer la capacité pour une gestion efficace.....	23
Actions clés pour objectif 3 :.....	23
Objectif 4 : La recherche sur les alternatives de l'agriculture non-durable et les espèces socioéconomiques pour réduire les impacts néfastes.....	23
8 Plans d'action de conservation pour les espèces individuelles.....	24
<i>Allophylus samoritourei</i> Cheek (<i>Sapindaceae</i>).....	24
Gestion d'usage (espèces socio-économiques).....	26
<i>Omphalocarpum ahia</i> , A. Chev. (<i>Sapotaceae</i>).....	28
9. Bibliographie :.....	33

Annexe 1. Tableaux extraits du livre « Habitats menacés et Zones Tropicales Importantes Pour Les Plantes (ZTIP) de Guinée, Afrique de l’Ouest » (Couch et al, 2019).....	35
Critère A : Espèces Menacées	35
Critère B : Richesse Botanique	35
B(i) Critère C : Habitat Menacé.....	35
Annexe 2. Tableau 4 : identification des menaces dans la forêt classée de Diécké, novembre 2022.	37

Citation : Diaby, M.W., Couch, C. et Simbiano, F.S. (eds) 2022. Plan d’Action de Conservation pour les plantes de la Forêt Classée de Diécké, préfectures de Nzérékoré et Beyla.



Liste des Acronymes

Acronyme	Définition
AP	Aire Protégée
CEPF	Critical Ecosystem Partnership Fund/ Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques
CFZ	Centre Forestière de N'Zérékoré
CR	En danger Critique selon la Liste Rouge de l'UICN
Cult.	Espèce Cultivée
EIC	Education, Information, Communication
EN	En danger selon la Liste Rouge de l'UICN
FC	Forêt Classée
LC	Préoccupation mineure selon la Liste Rouge de l'UICN
NT	Quasi menacée selon la Liste Rouge de l'UICN
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PFNL	Plante Forestière Non-Ligneuse
PGRR	Projet de gestion des ressources rurales
RAINBIO	La méga base de données RAINBIO contient des occurrences géoréférencées de haute qualité de plantes vasculaires d'Afrique tropicale subsaharienne.
UICN	Union International pour la Conservation de la Nature
VU	Vulnérable selon la Liste Rouge de l'UICN
ZTIP	Zone Tropicale Importante pour les Plantes

1. Introduction

96% de la forêt en Guinée a été signalée comme perdue il y a plus de 20 ans (Sayer et al. 1992 ; Couch et al 2019) et les fragments qui ont survécu ont été encore réduits en raison du défrichage pour l'agriculture, le charbon de bois et le bois. Le profil d'écosystème du CEPF présente une perte nette de forêt en Guinée de 3637 km² entre 2000-2012 selon Hansen et al. (2013) jeu de données. La Guinée brûle de bout en bout pendant la saison sèche (décembre-mai) (NASA, 2006), défrichant davantage de terres pour l'agriculture et le pâturage, et entraînant une augmentation du défrichage et de la fragmentation de la forêt. Plus récemment une étude par Fitzgerald et al (2021) a montré qu'entre 2000 et 2018 10,907 km² du couvert arboré a été perdu dont 364 km² dans les zones clés de biodiversité de Guinée Forestière.

De nouvelles données et résultats générés au cours des projets Guinée-ZTIPS et Vers une liste rouge des plantes (2016-2019 financés par l'Initiative Darwin et les subventions GBIF-BID, respectivement) ont documenté neuf habitats menacés en Guinée, y compris la forêt de basse altitude et la forêt sous-montagnarde, qui sont reconnus par le CEPF comme menacées et 273 espèces végétales menacées évaluées selon les critères de la Liste rouge de l'UICN, soit une augmentation de plus de 90 % par rapport à la répartition mise en évidence dans le profil d'écosystème du CEPF de 2015. En plus de découvrir plusieurs nouvelles espèces à la science démontrant à quel point la flore de la Guinée était auparavant sous-étudiée. La Guinée a l'un des niveaux d'endémisme végétal les plus élevés d'Afrique de l'Ouest (Sosef et al. 2017 déduits de l'ensemble de données RAINBIO). Avec l'augmentation des activités minières, des projets d'infrastructure à grande échelle, la croissance de la population et la menace de l'agriculture non-durable, il est nécessaire de disposer de données accessibles et à jour sur les plantes menacées en Guinée pour mener des évaluations d'impact environnemental significatives ainsi que des mises à jour de la politique nationale.

A cette fin, ce document recueille les données sur les plantes menacées et les habitats menacés de la Forêt Classe de Diécké identifiée en 2019 comme une des 22 Zones Tropicales Importantes pour les Plantes en Guinée (Couch et al, 2019).

1.1. La forêt classée de Diécké

La forêt classée de Diécké malgré encore les nombreuses menaces (agriculture, braconnage et extraction des produits forestiers ligneux et non ligneux) est en grande partie bien conservée et présente un cortège floristique de forêt dense humide de basse altitude important. Les parties de la forêt qui sont à proximité des villages sont les plus victimes de dégradation.

Cette forêt dense humide de basse altitude (350 m et 595 m d'altitude) renferme des écosystèmes variés qui sont : la forêt dense humide de montagne, la forêt dense humide du flanc de montagne, la forêt dense humide de plaine ou basse altitude, la forêt marécageuse, la galerie forestière et la forêt secondaire. Ces différents écosystèmes possèdent chacun, une richesse floristique et faunistique spécifiques importantes pour la conservation.

Une superficie initiale de 64 000 ha, la Forêt Classée de Diécké est située à la pointe Sud-Ouest de la Guinée Forestière, à la frontière de la Côte d'Ivoire et du Libéria Coordonnées centrales : 07° 12' 36" N, 08° 56' 43" W avec une Altitude minimale de 300 m et maximale 550 m. Elle se compose principalement de forêts humides de plaines à canopée fermée, et de forêts pluviales denses sempervirentes.

Elle représente la Forêt sempervirente de basse altitude située dans le Sud-Est de la Guinée Forestière dans la préfecture de Yomou, près de la frontière Libérienne. Cette forêt classée a connu une exploitation de bois dans le passé dans une certaine zone, mais la plus grande partie de la



forêt est restée intacte avec une canopée fermée et un sous-bois ouvert par endroit et des buissons dans d'autres. La forêt est entourée par vingt-huit (28) villages et campements qui prélèvent illégalement des ressources et pratiquent des cultures sur ses limites.

Ce milieu, très humide, est favorable au développement des différentes formes de vie et constitue en cela une véritable richesse écologique

La forêt classée de Diécké est la plus grande zone intacte de forêt sempervirente de basse altitude restante en Guinée Forestière. Il y existe une grande diversité d'espèces, dont 29 espèces menacées, en particulier des arbres. Plusieurs espèces d'arbres d'Afrique de l'Ouest ont cette forêt pour seul emplacement. Diécké reste à étudier de manière exhaustive pour ses espèces végétales.

Il existe une formation végétale climacique plus ou moins fermée (75%) sur un sol argileux-sablonneux, présence des mousses sur les grosses pierres et les troncs d'arbres. Formation végétale sur une pente modérée, caractérisée par : (i) une strate supérieure arborée de hauteur moyenne de 20 m et un diamètre à hauteur de la poitrine moyen 50 cm, composée essentiellement de *Newtonia aubrevillei*, *Parinari excelsa*, *Dialium dinklagei*, (ii) une strate moyenne arbustive de hauteur comprise entre 2 à 7 m avec des espèces comme *Hunteria simii*, *Warneckea sp.*, *Diospyros cooperi* et (iii) une strate inférieure herbacée, composée de *Mapania sp.*, *Olyra latifolia*. Il faut signaler la présence dans cette forêt des lianes comme *Calycobolus heudelotii*, *Culcasia angolensis*. Une petite partie de cette forêt a été dégradée de suite d'un chablis. Le sous-bois est caractérisé par une régénération diversifiée de *Newtonia aubrevillei*, *Hunteria simii* et *Diospyros cooperi*. Voir ci-dessous la photo de la formation végétale sur montagne.

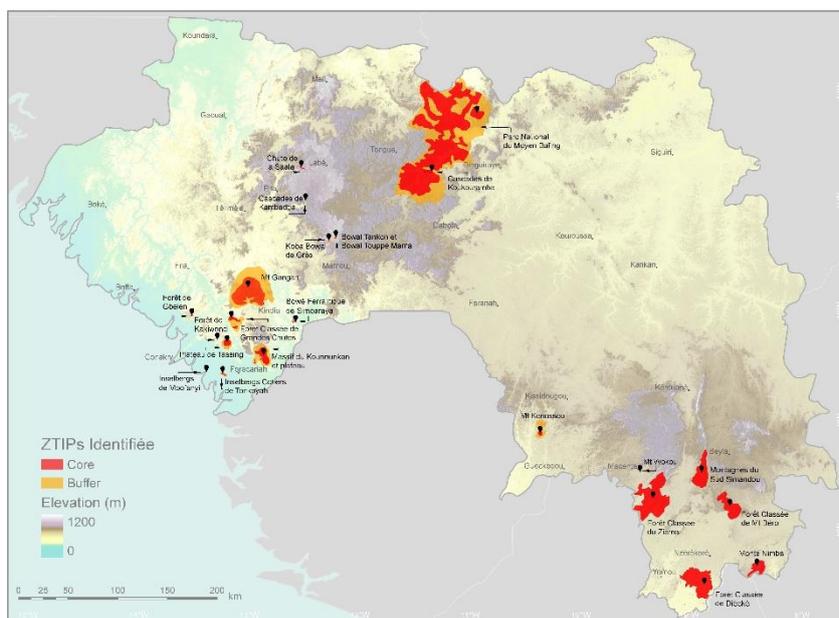


Figure 1: ZTIPs en Guinée (Couch et al, 2019)

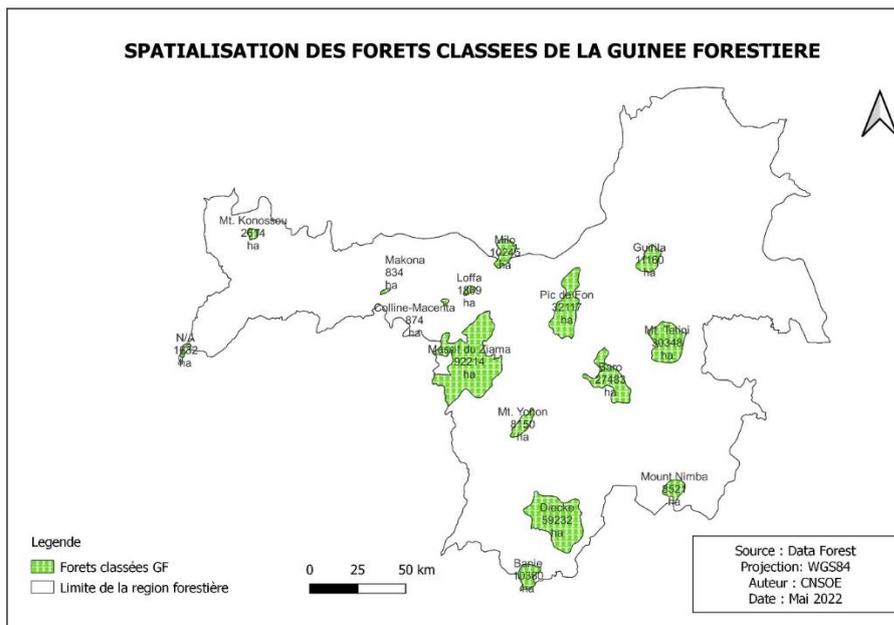


Figure 2: Aires Protégées en Guinée Forestière (CNSOE, MEDD, 2022)

2. Contexte législatif

La Guinée dispose d'un code forestier et d'un code de protection de la faune sauvage et de réglementation de la chasse.

Le code forestier prévoit le classement de certains terrains forestiers dans le domaine forestier de l'Etat par décret du Président de la République, sur proposition du Ministère chargé des forêts ainsi que dans les domaines forestiers des collectivités décentralisées, districts et villages par arrêté du Ministre chargé des forêts, sur proposition du Préfet concerné. Le code forestier prévoit plusieurs dispositions quant aux « aires spécialement protégées ». D'abord, le Ministre chargé des forêts (art.79 code forestier) a la possibilité de proposer la création d'une aire protégée sur les domaines forestiers présentant un « intérêt exceptionnel et dont il importe de préserver l'intégrité ». D'autre part, le code (art.96 code forestier) stipule que les parcs nationaux et les réserves naturelles sont, sauf exception prévue, affranchis de tout droit d'usage. Enfin il est disposé que les infractions prévues par le code (art.124 code forestier) pourront être recherchées et constatées à l'intérieur même des aires protégées, dans ce cas les peines encourues sont doublées (Cluq, 2008).

A l'époque coloniale, des spécialistes en écologie ont considéré que les forêts de Zياما et de Diécké, en Guinée forestière, se situaient, respectivement au 4e et au 7e rang des 12 sites majeurs pour la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et comme points chauds (hot spot) en matière de la conservation de la diversité biologique par Conservation Internationale (CI). C'est ainsi que ces deux importantes forêts ont été placées, depuis le 12 septembre 1942 pour Zياما et le 20 Avril 1945 pour Diécké suivant l'arrêté N° 1212/SE/EF dans le domaine classé de l'État.

Le premier plan d'aménagement de la Forêt Classée de Diécké date de 1995. Elaboré avec l'appui du PROGERFOR, il a été mis en œuvre par le Projet de Gestion des Ressources Rurale (PGRR 1996-2004) et engendré d'importantes réalisations dans le cadre de la gestion durable. Il n'avait pu être actualisé par faute de financement qu'en 2021.

La FC Diécké est la deuxième du point de vue grandeur parmi les sept forêts sous gestion du Centre Forestier de N'Zérékoré (CFZ). Elle couvre une superficie réactualisée de 59143 ha en

1993. Elle est située entre deux préfectures : au Nord par la préfecture de N'Zérékoré avec une Commune Rurale (CR) Bounouma et à l'Ouest par la préfecture de Yomou entourée par trois Communes Rurales (CRs) (Diécké, Bignamou et Péla).

Elle est constituée dans son ensemble de forêt dense de basse altitude (altitude maximale 550m environ) de type guinéen humide sempervirent. Les deux tiers de sa superficie 80% sont recouvertes de forêt dense, 4% ont été restaurés par le reboisement depuis 1993 et 16 % sont occupées par des jachères, les bas-fonds, les routes, les cours d'eau, etc. (PAG 2021).

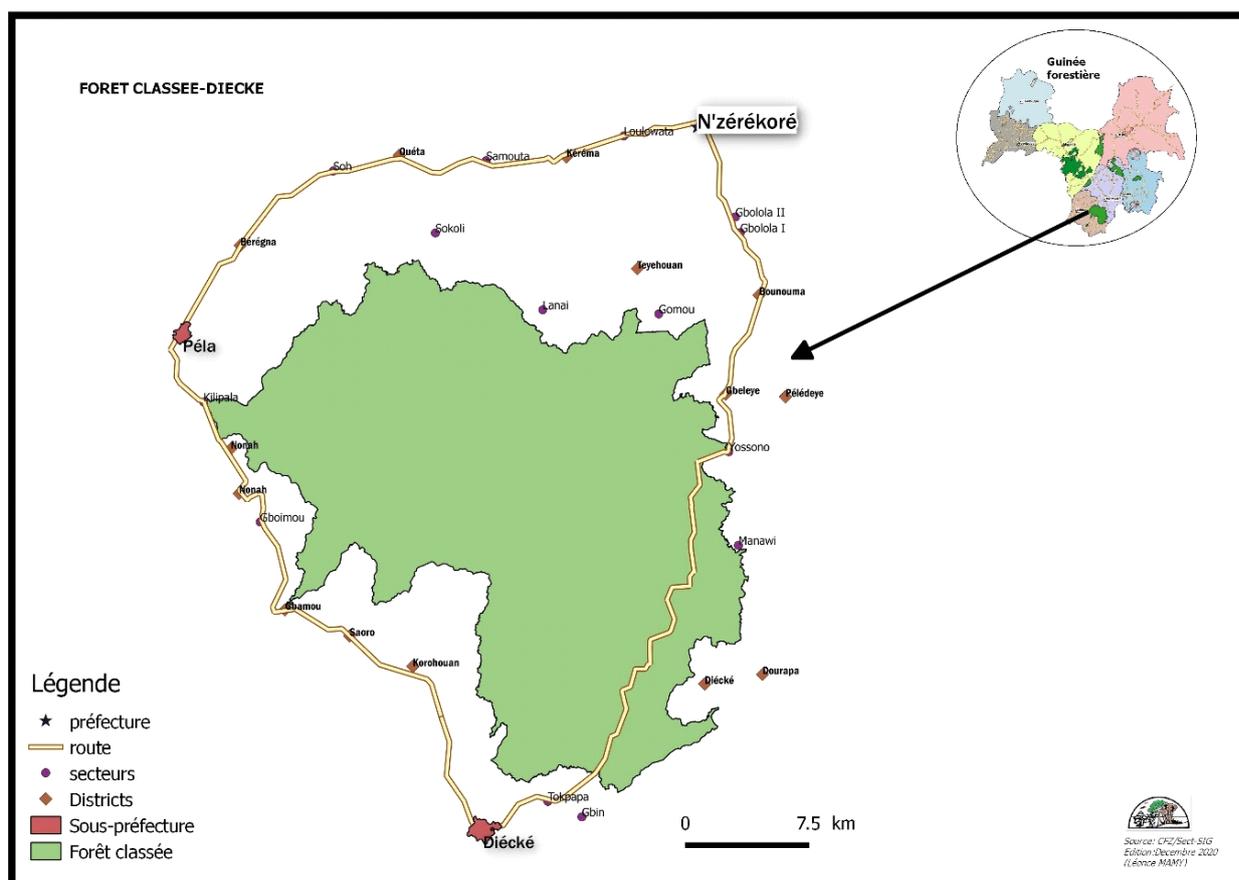


Figure 3: Position géographique de la Forêt classée de Diécké (CFZ, 2021)

3. Les critères pour les Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIPS)

Pour la Guinée, la publication du livre « Habitats menacés et Zones Tropicales Importantes Pour Les Plantes (ZTIP)

de Guinée, Afrique de l'Ouest » (Couch et al, 2019) est la première fois que les habitats menacés ont été définis. En plus, c'est la première fois que toutes les données disponibles ont été regroupées et analysées pour les évaluations ZTIP en Afrique. Les espèces végétales menacées de Guinée ont été évaluées pendant le projet Darwin, qui a permis l'évaluation de 273 espèces au niveau global selon les critères de l'UICN.

La plupart des sites ZTIP ne remplissaient pas les trois critères (A, B, et C), mais cela n'est pas nécessaire dans le cadre du protocole Zones Tropicales Importantes pour les Plantes. Pour se qualifier, un site doit uniquement satisfaire un ou plusieurs des critères suivants. Voir Annexe 1 pour le tableau des critères et les explications.

3.1 Evaluation de Zone Tropicale Important pour les Plantes :

Critères de de classification de la ZTIP : A(i), B(i), C(iii)

Justification de l'évaluation ZTIP

La forêt classée de Diécké est la plus grande zone intacte de forêt sempervirente de basse altitude restante en Guinée Forestière. Il y existe une grande diversité d'espèces, dont 29 espèces menacées, en particulier des arbres. Plusieurs espèces d'arbres d'Afrique de l'Ouest ont cette forêt pour seul emplacement. Diécké reste à étudier de manière exhaustive pour ses espèces végétales.

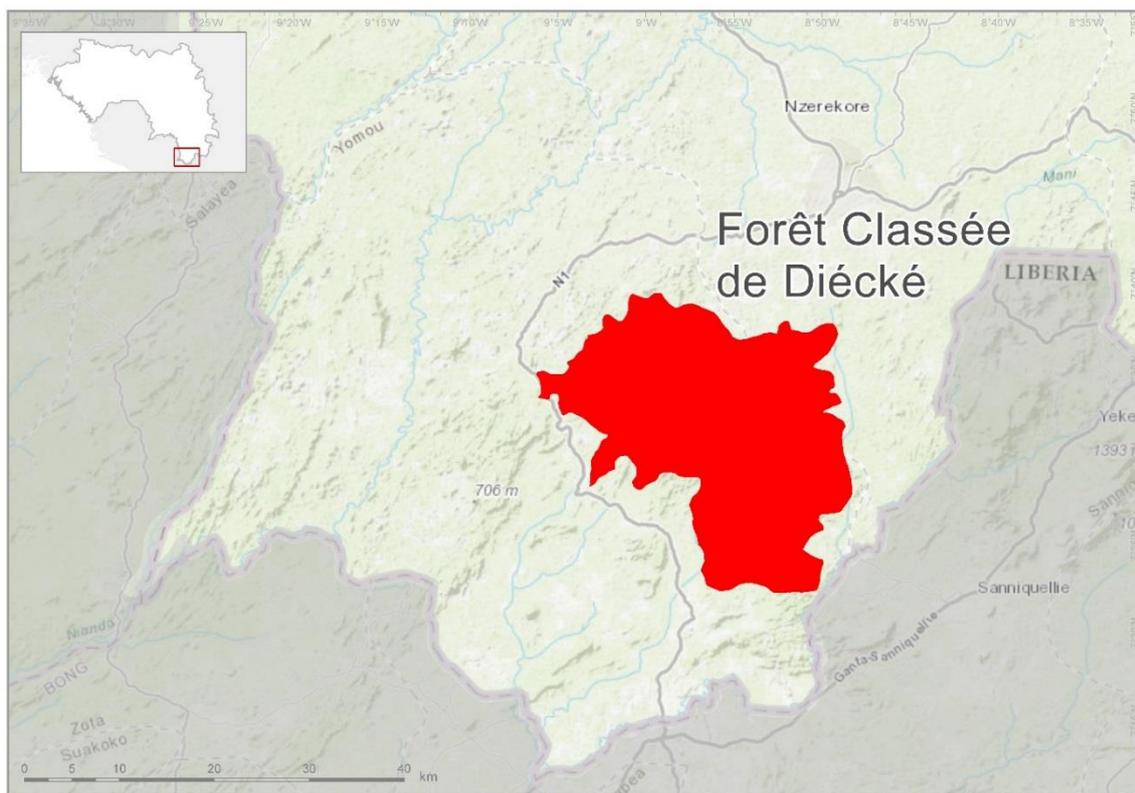
Aperçu du site

Nom du Site : Forêt Classée de Diécké	
Pays : République de Guinée	Région administrative : Yomou
Coordonnées géographiques centrales : 07° 12' 36'' N, 08° 56' 43'' W	Superficie : 640 km ²
Élévation minimale : 300m	Élévation maximale : 550m

Description du Site

La Forêt sempervirente de basse altitude située au sud-est de la Guinée Forestière dans la préfecture de Yomou, près de la frontière libérienne. Cette forêt classée a été exploitée pour son bois par le passé dans certaines zones, mais la plus grande partie de la forêt est restée intacte avec une canopée fermée, un sous-bois ouvert par endroit, et des buissons dans d'autres. La forêt est entourée des villages qui y pénètrent illégalement et la culture a empiété sur certaines limites. La forêt de Diécké est divisée en trois zones avec des modes de gestion distincts :

- La « zone de protection » est située au cœur de la réserve (14 762 ha soit 25 %) et a été en grande partie préservée de l'exploitation forestière dans le passé. L'exploitation forestière et l'extraction y sont interdites. La canopée y est globalement intacte et les strates inférieures de la forêt sont majoritairement ouvertes avec quelques parcelles denses.
- La « zone d'utilisation durable » où l'exploitation du bois est autorisée et continue. Le niveau de dégradation de la forêt varie du très léger au sévère. Quelques zones semblent être constituées de forêt primaire tandis que d'autres sont denses et difficiles d'accès dans des zones de marécages et de collines escarpées.
- La « zone d'amélioration » recouvrant la majorité de la périphérie de la réserve. Cette zone contient une forêt naturelle mais dégradée. Une grande partie de cette zone a été reboisée de *Terminalia superba* et de *T. ivorensis*.



Carte montrant la zone proposée for la protection avec ZTIPS.

Signification botanique

Diéké est la plus grande forêt sempervirente de basse altitude intacte de Guinée Forestière. Elle est traversée par de nombreux cours d'eau qui offrent à cette zone une richesse en espèces fauniques et floristiques. On y trouve une grande diversité d'espèces végétales, dont des espèces menacées, par exemple *Allophylus samouritouri* (Haba, 2018). Des arbres de grande circonférence de l'espèce des arbres à bois d'œuvre sont encore présents formant une canopée fermée (Haba, 2016 et 2018).

Habitat général et description géologique

La zone est légèrement vallonnée, avec des collines atteignant jusqu'à 550m, des pentes boisées, et des forêts galeries dans les vallées. Elle se trouve sur la série Mani de la période archéenne tardive de gneiss à biotite avec magnétite localisée. Elle fait partie du massif cristallin Léono-Libérien.

Problèmes de Conservation

Une partie de la forêt classée de Diéké a été exploitée par la Société FORET FORTE entre 2003 et 2004, fort heureusement cette société n'a pas coupé de bois de manière abusive et n'a donc pas causé de dégâts excessifs. Cependant, le terrassement des arbres témoigne de la création d'une route d'accès pour les engins durant cette période, ce qui a provoqué l'apparition d'espèces envahissantes dans la forêt.

Dans les zones se trouvant dans les vallées fluviales (bas-fonds) la culture du riz a été autorisée au cours des dernières années, ce qui a entraîné l'empiètement des champs dans les environs. Les zones les plus proches de Kéréma, Ouéta, Kilikpala, Nonah, et Gboimou sont particulièrement menacées par l'empiètement des champs et par la chasse illégale par les populations riveraines. Par contre, vers l'est, dans la zone de Yonsono, Guêpa, et Diéké, la chasse domine et la forêt

reste intacte. Des éco-gardes sont présents, mais ils ne patrouillent pas régulièrement dans la forêt.

Statut d'aire protégée

La forêt de Diécké a été classée en 1945. La ZTIP correspond à l'aire protégée.

Menaces

Agriculture :	Empiètement des champs dans 2 poches de pénétration agricoles à Lowi (450 Ha) et à Saoro (146,253 ha) d'après le PAG 2021. Riziculture dans les bas-fonds au sein de la forêt.
Braconnage :	Présence des campements des chasseurs à l'intérieur de la forêt
Surrécolte des PFNLs :	Écorces, rotins, plantes médicinales, récoltes de vin de raphia
Exploitation des bois :	Bois d'œuvre à la limite extrême de la forêt côté Nord de la forêt (Ouéta)
Exploitation de rotin :	Coupe de rotins par des délinquants forestiers par bande pour des fins de commercialisations.

Niveau de Menace : **Moyen**

Critère A : Espèces menacées

Critère A taxon présent	ZIP sous-critère	Evaluation UICN Liste Rouge	Le site contient :			Population globale totale (site unique endémique)	Espèce d'importance socio-économique	*Abondance au sein du site
			≥ 1% de la population globale	≥ 5% de la population nationale	Est l'un des 5 meilleurs sites nationaux			
<i>Allophylus samouritourei</i> Cheek	A(i)	EN	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Cassia fikifiki</i> Aubrév. & Pellegr.	A(i)	EN	⊙	⊙	⊙			Rare
<i>Cola attiensis</i> Aubrév. & Pellegr.	A(i)	EN	⊙	⊙	⊙			Inconnue
<i>Neolemonniera clitandrifolia</i> A.Chev.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Tieghemella heckelii</i> (A.Chev.) Pierre ex Dubard	A(i)	EN	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Albizia ferruginea</i> (Guill. & Perr.) Benth.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Amanoa bracteosa</i> Planch.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙			Inconnue
<i>Cryptosepalum tetraphyllum</i> (Hook.f.) Benth.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙			Abondante

Critère A taxon présent	ZIP sous-critère	Evaluation UICN Liste Rouge	Le site contient :			Population globale totale (site unique endémique)	Espèce d'importance socio-économique	*Abondance au sein du site
			≥ 1% de la population globale	≥ 5% de la population nationale	Est l'un des 5 meilleurs sites nationaux			
<i>Drypetes afzelii</i> (Pax) Hutch.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Entandrophragma candollei</i> Harms	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Entandrophragma cylindricum</i> (Sprague) Sprague	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Entandrophragma utile</i> (Dawe & Sprague) Sprague	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Garcinia afzelii</i> Engl.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Garcinia epunctata</i> Stapf	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Inconnue
<i>Guarea cedrata</i> (A.Chev.) Pellegr.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Guibourtia ehie</i> (A.Chev.) J.Léonard	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Khaya anthotheca</i> C.DC.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Khaya grandifoliola</i> C.DC.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Khaya ivorensis</i> A.Chev.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Peu fréquente
<i>Lophira alata</i> Banks ex Gaertn.f.	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Abondante
<i>Lovoa trichilioides</i> Harms	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Rare
<i>Nauclea diderrichii</i> (De Wild. & T.Durand) Merrill	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Abondante
<i>Pericopsis elata</i> (Harms) Meeuwen	A(i)	VU	⊙	⊙	⊙		⊙	Inconnue
<i>Terminalia ivorensis</i> A.Chev.	A(i)	VU						Peu fréquente
<i>Heritiera (Tarrietia) utilis</i> (Sprague) Sprague	A(i)	VU	⊙				⊙	Inconnue

Le site contient :								
Critère A taxon présent	ZIP sous-critère	Évaluation UICN Liste Rouge	≥ 1% de la population globale	≥ 5% de la population nationale	Est l'un des 5 meilleurs sites nationaux	Population globale totale (site unique endémique)	Espèce d'importance socio-économique	*Abondance au sein du site
<i>Copaifera salikounda</i> Heckel	A (i)	VU	⊙				⊙	Peu fréquente
<i>Garcinia kola</i> Heckel	A(i)	VU	⊙					Peu fréquente
<i>Tessmannia baikieaoides</i> Hutch. & Dalz.	A(i)	VU	⊙				⊙	Peu fréquente
<i>Anopyxis klaineana</i> (Pierre) Engl.	A(i)	VU	⊙				⊙	Peu fréquente

Légende : critères UICN : CR (En danger critique), EN (En danger), VU (Vulnérable), ? = en revue.
Abondance (Abondante, commune, fréquente, peu fréquente, rare, inconnue).

Critère B : Richesse botanique

B(i) : richesse botanique exceptionnelle dans un habitat défini			B(ii) : nombre exceptionnel d'espèces d'importance pour la conservation - tableau d'enregistrement du site (d'après la liste nationale convenue)		B(iii) : nombre exceptionnel d'espèces utiles / culturellement valables (d'après la liste nationale convenue)	
*Code d'habitat et nom	Le site fait partie du top 10% de la ressource nationale	Le site est l'un des 5 meilleurs sites nationaux pour cet habitat	Le site contient ≥ 3% des espèces de la liste nationale	Le site est l'un des 15 lieux les plus riches du pays	Le site contient ≥ 3% des espèces de la liste nationale	Le site est l'un des 15 lieux les plus riches du pays
Forêt sempervirente de basse altitude	⊙	⊙	○	○	○	○

*Critère B taxon présent	Sous-critère selon lequel l'espèce se qualifie	Pour B(i) – indicateur d'habitat	*Présence au sein du site
<i>Azelia parviflora</i> (Vahl) Hepper	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Albizia ferruginea</i> (Guill. & Perr.) Benth.	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Rare
<i>Cassia fikifiki</i> Aubrév. & Pellegr.	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Rare
<i>Chidlowia sanguinea</i> Hoyle	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Abondante
<i>Copaifera salikounda</i> Heckel	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Cryptosepalum tetraphyllum</i> (Hook.f.) Benth.	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Abondante
<i>Daniellia thurifera</i> Bennett	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Drypetes afzelii</i> (Pax) Hutch.	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Drypetes inaequalis</i> Hutch.	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Abondante
<i>Garcinia afzelii</i> Engl.	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Garcinia epunctata</i> Stapf	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Inconnue
<i>Garcinia kola</i> Heckel	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Guibourtia ehie</i> (A.Chev.) J. Léonard	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante

*Critère B taxon présent	Sous-critère selon lequel l'espèce se qualifie	Pour B(i) – indicateur d'habitat	*Présence au sein du site
<i>Guibourtia leonensis</i> J. Léonard	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Newtonia aubrevillei</i> (Pellegr.) Keay	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Abondante
<i>Newtonia duparquetianna</i> (Baill.) Keay	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Omphalocarpum pachysteloides</i> Mildbr. ex Hutch. & Dalziel	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Inconnue
<i>Pericopsis elata</i> (Harms) Meeuwen	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Inconnue
<i>Sclerochiton vogelii</i> (Nees) T. Anders.	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Rare
<i>Tessmannia baikiaeooides</i> Hutch. & Dalziel	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Tetrapleura chevalieri</i> (Harms) Baker F.	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Peu abondante
<i>Xylia evansii</i> Hutch.	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Abondante
<i>Heritiera utilis</i>	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Abondante
<i>Landolphia micrantha</i>	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Rare
<i>Landolphia membranacea</i>	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Rare
<i>Coffea humilis</i>	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Abondante
<i>Anopyxis klaineana</i>	B(i)	Forêt sempervirente de basse altitude	Abondante

Critère C : Habitats menacés

*Type d'habitat	ZIP sous-critère	Evaluation UICN Liste Rouge	Le site contient :		Superficie estimée du site (si connue)
			≥ 5% de la ressource nationale (pour C(i) et C(ii))	≥ 10% de la ressource nationale (pour C(iii))	
Forêt sempervirente de basse altitude	C(iii)			☉	600 km ²

4. Les espèces végétales menacées de Diécké y compris les espèces socioéconomiques et les habitats de hautes priorités.

4.1 Espèces végétales menacées

La forêt classée de Diécké possède une richesse botanique et elle abrite au moins vingt-huit (28) espèces menacées selon La Liste Rouge de l'UICN. Ces vingt-huit espèces comprennent cinq (5) espèces En Danger (EN) et vingt-trois (23) espèces Vulnérable (VU), voir la liste dans l'évaluation ZTIP en chapitre 3. La plupart des espèces Vulnérable sont des essences de bois par exemple les espèces d'*Entandrophragma*, Les espèces de *Khaya* et *Milicia regia*. Les bois de ces espèces quasi menacées et préoccupation mineure (*Albizia ferruginea*, *Milicia excelsa*, *Tarrietia utilis*, *Lovoa trichiloides*) sont très utilisés pour la confection des meubles (lit, armoire, porte, table, chaise) par les menuisiers.

Ces essences de bois et leurs grandes tailles est la raison que Forêt Forte a voulu l'exploiter. C'est aussi la raison de protégée cette forêt. La hauteur des arbres, entre 25 et 35m, et les grands diamètres ferment la canopée entre 60% et 90% dans la plupart de la forêt. Cette forêt est aussi la dernière grande forêt de basse altitude en Guinée Forestière et par conséquent elle forme la répartition la plus à l'ouest pour beaucoup des espèces par exemple *Tieghemella heckelii*, une espèce déjà En danger selon l'UICN et rare en Guinée.

La forêt de Diécké a aussi une population importante d'*Allophylus samoritourei* EN, une espèce décrite nouvelle pour la science en 2016. Cette espèce est naturellement rare dans le milieu, la population à Diécké est environ 150 pieds. Il y a aussi les sous populations à Ziama, mt Nimba et mt Béro, mais une partie de la sous population à Mt Béro a été détruit par l'expansion de la route nationale. Les populations à Mt Nimba et Simandou sont menacées par les activités minières et la population à Ziama est menacée par les plantations. Le nombre des pieds comptée ne dépasse pas 180 malgré des enquêtes ciblées (Cheek & Haba, 2016). Cette espèce et les autres espèces en danger doit avoir des actions de conservation et récupération spécifique comme ceci en chapitre 7.

Pour toutes les espèces menacées, c'est important de protéger l'écosystème complète de la forêt y compris les animaux et oiseaux qui sont les distributeurs des graines. Aussi, de récolte les graines et faire le reboisement avec les espèces indigènes locales.

4.2 Les espèces socioéconomiques/ utilisées

Dans les villages riverains de la forêt classée de Diécké, nous avons recensé auprès des populations riveraines un certain nombre de plante utilisées qui sont dans le tableau 5 ci-dessous. Ces espèces végétales identifiées ont un ou plusieurs usages, exemple : *Tarrietia utilis* (Alimentaire = graine et Artisanal et menuiserie = bois).

Nous avons recensé l'usage de 66 espèces végétales, 26 ont un usage alimentaire, 19 ont un médicinales, 17 ont un artisanal, 2 ont un usage de bien-être et 2 ont un usage d'insecticide. Voir le tableau n° 5 ci-dessous.

Tableau n° 5 : Espèces socioéconomiques recensées dans la forêt classée de Diécké

Nom scientifique	Statut UICN	Nom local	Ethnie	Partie utilisée	Usage
<i>Alchornea cordifolia</i>		Pèlènaa	Guerzé	Feuilles	Médicinal
<i>Laccosperma secundiflorum</i>	LC	Yelipkö, Bèlètia bèlè	Guerzé, Manon	Tige	Artisanal
<i>Bambusa vulgaris</i>	Cult.	Böo	Guerzé, Manon	Tige	Artisanal

Nom scientifique	Statut UICN	Nom local	Ethnie	Partie utilisée	Usage
<i>Beilshmiadia mannii</i>	LC	Kpèlè	Manon	Graine	Alimentaire
<i>Cercestis afzelii</i>		Munbèlè	Manon	Tige	Artisanal
<i>Clappertonia sp.</i>		Kpa	Guerzé	Fruit	Alimentaire
<i>Elaeis guineensis</i>	LC	Town	Manon	Fruit	Alimentaire, Bien être
		Wölökpö	Guerzé	Tige + Feuilles	Artisanal
<i>Funtumia africana</i>		Séglé	Manon	Ecorce et latex	Médicinal
<i>Garcinia kola</i>		Kan	Manon	Graine	Alimentaire
		Panglou	Guerzé	Fruit	Alimentaire
<i>Hallea stipulosa</i>		Bön kölö	Guerzé	Tige	Artisanal
				Ecorce	Médicinal
<i>Harungana madagasgariensis</i>		Lolo	Manon	Tige	Artisanal
<i>Tarrietia (Heritiera) utilis</i>		Foo	Manon	Graine	Alimentaire
		Lögötigna woulou	Guerzé	Tige	Artisanal
<i>Maesobotrya barteri</i>		Kéyin	Manon	Graine	Alimentaire
<i>Mareya micrantha</i>		Wana	Manon	Tige	Artisanal
<i>Massularia acuminata</i>	LC			Ecorce	Médicinal
<i>Newbouldia leavis</i>		Dignan	Manon	Tige	Artisanal
				Jeunes/nouvelles feuilles	Médicinal
<i>Nauclea diderrichii</i>	NT			Ecorce	Médicinal
<i>Newtonia aubrevillei</i>				Ecorce	Médicinal
<i>Parinari exelsa</i>	EN	Koyin	Manon	Fruit	Alimentaire
<i>Picalima nitida</i>		Kiefouan	Manon	Fruit, graine et racine	Médicinal
<i>Piper guineense</i>		Zenwèlè	Manon	Fruit	Alimentaire
<i>Piper umbellatum</i>		Woyoulè, Win yili	Manon	Feuilles	Alimentaire, Médicinal
<i>Raphia hookeri</i>	LC	Kèlè woulou, Yöö, Yölè	Guerzé, Manon	Vin, Sève	Alimentaire
				Tige et feuilles	Artisanal
<i>Ricinodendron heudelotii</i>	LC	Köö	Manon	Fruit	Alimentaire
<i>Sacoglottis gabonensis</i>		Louban, Sè	Guerzé, Manon	Graine	Alimentaire
				Graine	Alimentaire
<i>Spondias mombin</i>		Bouna	Manon	Fruit	Alimentaire
				Tige	Artisanal
<i>Xylopiya aethiopica</i>	LC	Gban	Manon	Fruit	Alimentaire, Médicinal

Nom scientifique	Statut UICN	Nom local	Ethnie	Partie utilisée	Usage
<i>Zanthoxylum gillettii</i>	LC	Gnein yili	Manon	Ecorce	Médicinal

4.2 Habitats de hautes priorités de conservation

La Forêt classée de Diécké est de type de forêt sempervirente de basse altitude située entre 350 m et 595 m d'altitude, elle est constituée d'un bloc de forêt dense et humide à 70%, le reste étant des forêts éparses, des anciennes jachères et des terres ouvertes (WCF, 2012).

La forêt sempervirente a été identifiée un habitat menacé par le projet ZTIP en 2019 (Couch et al, 2019), elle renferme des écosystèmes variés qui sont : la forêt dense humide du flanc de montagne, la forêt dense humide de plaine ou basse altitude, la forêt marécageuse, la galerie forestière et la forêt secondaire. Ces différents écosystèmes possèdent chacun, une richesse floristique et faunistique spécifiques importantes pour la conservation. Elle renferme des écosystèmes variés qui sont : la forêt dense humide de montagne, la forêt dense humide du flanc de montagne, la forêt dense humide de plaine ou base altitude, la forêt marécageuse, la galerie forestière et la forêt secondaire (Diabaté et al, 2021 non-publiée). Dans la Forêt Classée de Diécké il y existe une grande diversité d'espèces, dont 29 espèces menacées, en particulier des arbres. La Forêt Classée de Diécké est importante parce que c'est la plus grande forêt de basse altitude qui reste en Guinée.

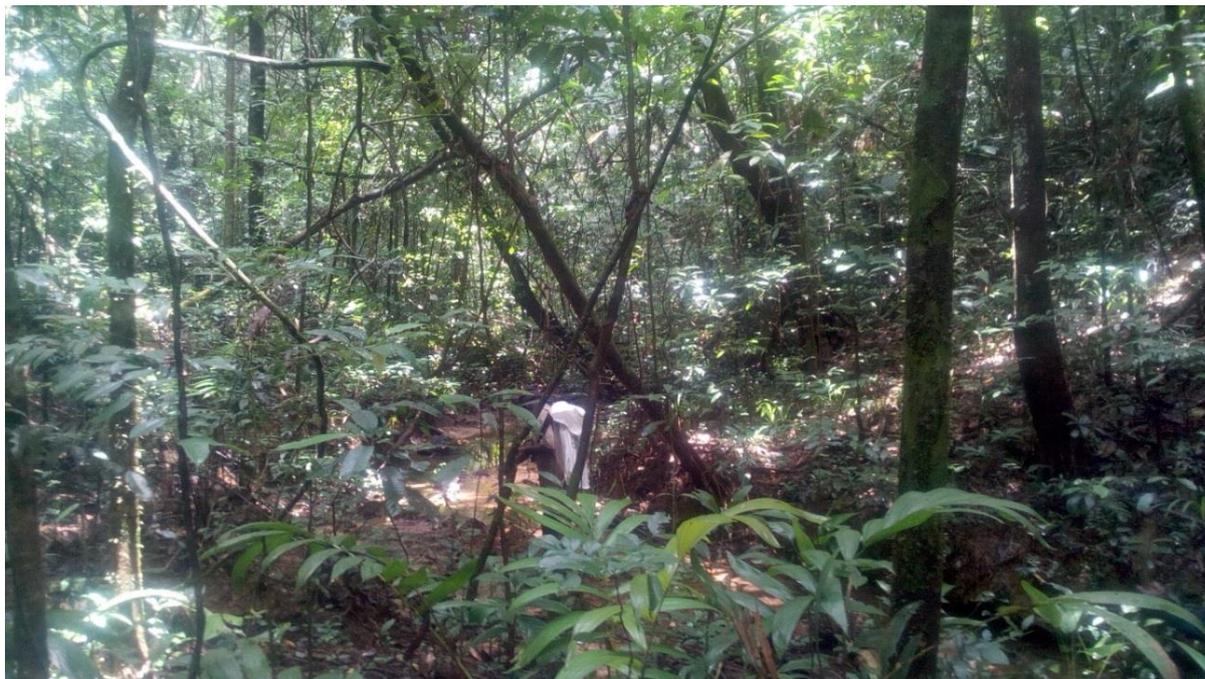


Figure 4: l'intérieur de la forêt classée de Diécké. Pépé Haba

5 Menaces documentées et risques pour la forêt et les espèces en particulier

Les menaces anthropiques identifiées sont entre autres : (i) l'agriculture vivrière (champ du riz sur coteau et dans les bas-fonds enclavés), (ii) l'agriculture pérennes (les anciennes plantations de caféier, cacaoyer et colatier), (iii) le braconnage et (iv) le prélèvement des produits forestiers ligneux (bois d'œuvre et artisanal) et non ligneux (fruit, graine, et écorce).

La création des bas-fonds autorisée dans les années passées par CFZ a devenu un grand problème dans la forêt classée.

Le village riverain a dépassé les limites de ces zones et avec la complicité des anciens agents forestiers a défrichée des grandes zones dans la forêt classée. Récemment, une mission a été passée dans la forêt près du village de Saoro au sud de la forêt classée. Les villageois a interdit le passage des agents dans une partie de la territoire villageois et la mission a été bloquée initialement pour arriver à leur point ciblé. C'était évident quand la route a été reprise que c'est car le village a défriché une grande zone dans les limites de la forêt classée pour l'agriculture. Quelque choses interdit par CFZ.



Figure 5: Défrichement pres du village Saoro, 2022. C.Couch



Figure 6: Défrichement pour la culture illégale. Pépé Haba 2017.

Ce sont les parties qui sont proches aux villages qui souffre, ou il n'y a pas des villages, la forêt est plus au moins intacte. Donc l'engagement de la population riveraine est vraiment important pour la meilleure protection de la forêt de Diécké. Le braconnage est aussi un problème avec la coupe de bois pour les pièges et les barrages de pêche. La surrécolte de Plantes Forestières Non Ligneuses (PFNLs) est aussi une inquiétude dans les zones à cote des villages. L'écorçage des espèces médicinales en particulier *Annickia polycarpa* et *Zanthoxylum gillettii* doit un niveau de gestion pour que les arbres ne sont pas écorcés complètement.

Au cours de nos différents parcours dans la forêt classée de Diécké, nous avons identifiés, décrits et géo-référenciés des menaces qui sont consignées dans le tableau n°4 dans l'annexe. Fig.6. montre les locations des menaces.



Figure 7: prelevement d'ecorce d'*Annickia polycarpa*. F.J. Simbiano



Figure 8: campement des braconniers. F.J. Simbiano, 2022

6 Méthodologie pour l'enregistrement des risques et leur suivi

Les registres des risques ou des menaces sont plus généralement utilisés pour identifier les menaces ou les dangers dans la gestion de projet, mais le cadre peut fournir un moyen utile d'identifier, d'enregistrer et de gérer les menaces dans un large éventail de scénarios.

Dans le cadre du projet, nous avons développé un registre des menaces basé sur le système de classification des menaces de l'UICN (version 3.2) qui fournit une structure hiérarchique des types de menaces utilisés dans les évaluations de la Liste rouge de l'UICN. Ce système de classification a été choisi car il est internationalement reconnu et il permettrait également des comparaisons avec de futurs ensembles de données.

Un format de tableau détaillé a été développé en utilisant la classification des menaces à trois niveaux de l'UICN ; dans le fichier Excel du registre des menaces, les niveaux ont été regroupés et peuvent être réduits pour réduire le nombre de lignes où des menaces spécifiques ne sont pas déclenchées. Voir l'exemple dans l'annexe 3 pour Diécké.

Il y a trois colonnes de classification, suivies de colonnes pour l'emplacement, les coordonnées, l'habitat et la description des activités. Les 3 colonnes suivantes ont les scores pour la perturbation (1 = faible à 4 = très élevé) et le délai/ calendrier (1 = passé, 2 = futur, 3 = en cours) et la troisième donne un score global. Ceci est calculé en multipliant les scores de perturbation et de délai. La dernière colonne concerne les mesures d'atténuation, il peut s'agir de suggestions ou d'actions déjà en place.

Les scores sont classés de bas à très élevé par incréments de 3 et codés par couleur pour donner un statut Rouge, Orange, Vert, c'est-à-dire qu'un score de section de 1 à 3 est faible et donc vert, alors qu'un score de section entre 10 et 12 serait très élevé et rouge foncé.

En utilisant très peu de catégories 1 à 4 pour le niveau de perturbation, nous pouvons éviter une trop grande variation entre les scores et ce sera plus facile à utiliser pour les gardes forestiers ou les bénévoles de la communauté.

Le tableau a été transcrit dans un questionnaire sur la plateforme ODK de KoboCollect pour les agents d'utiliser sur le terrain avec une tablette ou téléphone. Le questionnaire peut être téléchargé et utilisé sans connexion sur le terrain, quand il y a le réseau ces résultats sera enregistrées sur la plateforme pour les analyses. Avec ces données nous pouvons remplir le registre en Excel pour suivi au fil du temps.

Il est suggéré que les activités avec un score de section faible nécessitent une certaine surveillance, les activités avec des scores de section moyens nécessitent un suivi et une certaine atténuation tandis que les activités dans les scores de section élevés et très élevés nécessitent des interventions de gestion.

Par exemple, lorsque la collecte excessive de PFNL est enregistrée comme un risque moyen, les communautés locales pourraient être encouragées à mettre en place un comité local pour superviser la récolte. Si cela était élevé à haut risque, un quota de récolte pourrait être imposé par le comité.

Si le défrichement des forêts pour les camps de braconniers est enregistré comme un risque élevé, les écogardes seraient tenus de patrouiller plus fréquemment les zones et d'arrêter les braconniers illégaux.



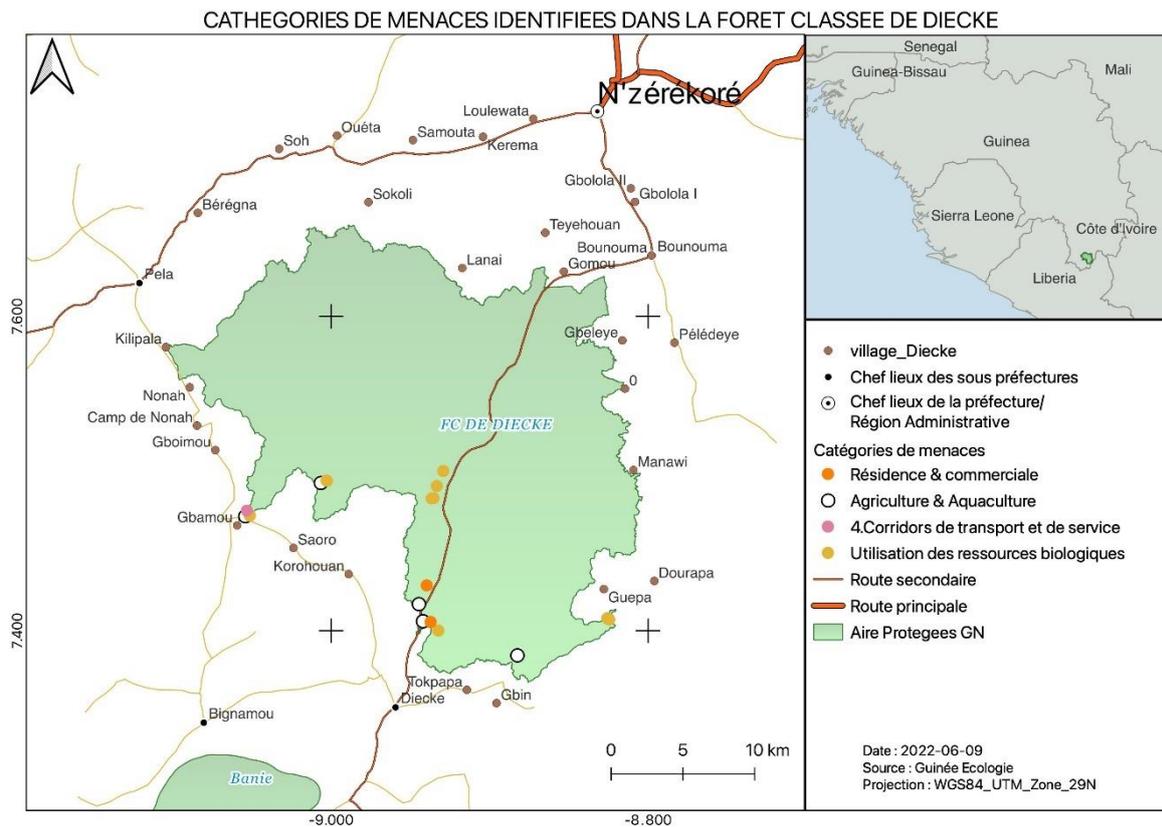


Figure 9: Menaces identifiées dans le FC de Diéké

7 Mesures de conservation : l'approche de la conservation de l'habitat et la conservation des espèces végétales de priorité.

Il a été identifié quatre (4) objectifs ou thèmes pour la conservation de la forêt classée de Diéké y compris les espèces végétales menacées.

Objectif 1 : Renforcer la protection de la forêt classée de Diéké en augmentant son statut en aire protégée avec une cogestion des communautés riveraines pour la conservation et utilisation durable des ressources (Catégorie VI des Aires Protégées de l'UICN).

Objectif 2 : Sensibiliser la population sur la conservation, l'importance de la forêt en particulier la flore et la faune menacées et une meilleure capacitation des acteurs pour leurs gestion et récupération.

Objectif 3 : Augmenter la connaissance des menaces qui pèsent sur la forêt classée de Diéké et les espèces végétales menacées pour leur gestion efficace y compris la recherche et biomonitoring.

Objectif 4 : Identifier et promouvoir les alternatives de l'agriculture non-durable et les espèces socioéconomiques pour réduire les impacts néfastes sur la forêt classée en particulier les espèces menacées.

Objectif 1 : Renforcer la protection de la forêt classée de Diécké en augmentant son statut en aire protégée avec une cogestion des communautés riveraines pour la conservation et utilisation durable des ressources (Catégorie VI des Aires Protégées de l'UICN).

La FC de Diécké, peut être gérée pour des objectifs de conservation et d'utilisation durables qui sont mutuellement bénéfiques et après avoir été reconnues comme des aires de catégorie VI (Dudley, 2008). La gestion de ces aires doit prendre en considération : (i) l'utilisation durable des ressources naturelles d'une perspective écologique, économique et sociale comme moyen de garantir la conservation de la nature ; (ii) le travail avec les communautés locales pour maintenir les avantages sociaux et pour conserver les écosystèmes et les habitats ; etc.

Cependant, La réserve ou l'aire doit être gérée principalement pour l'utilisation écologiquement durable des écosystèmes naturels sur la base des principes suivants : (i) La diversité biologique et les autres valeurs naturelles de la réserve ou de la zone doivent être protégées et maintenues à long terme. ; (ii) Les pratiques de gestion doivent assurer une utilisation écologiquement durable de la réserve ou de l'aire ; (iii) La gestion de la réserve ou de l'aire doit contribuer au développement régional et national dans la mesure où cela est compatible avec ces principes (CoA ,1999).

Actions clés pour objectif 1 :

- 1.1. Consultation communautaire sur la cogestion d'AP de Diécké.
- 1.2. Compilation et soumission du dossier pour l'arrêté provisoire d'Aire Protégée de Diécké d'ici décembre 2022.

Objectif 2 : Sensibiliser la population sur la conservation, l'importance de la forêt en particulier la flore et la faune menacées et une meilleure capacitation des acteurs pour leurs gestion et récupération.

Un système d'Information, Education et Communication (IEC) accroît la connaissance de la valeur écologique, économiques, scientifique et culturelle de la forêt de Diécké auprès du public et contribue à l'adoption des attitudes et comportements positifs vis-à-vis de la gestion durable de la réserve.

Une campagne de sensibilisation doit être menée auprès des communautés et aussi dans les écoles et lycées. Cette campagne doit montrer l'importance de la biodiversité dans la vie et les bénéfices qu'elle procure à l'homme ainsi que son importance dans la résilience face au changement climatique.

Un programme diversifié avec des tables rondes à la radio rurale devrait être intégré à ce programme. Les écoles doivent être impliquées. Les compétences et les connaissances doivent être développées avec le soutien de matériel pédagogique et de conseils.

Ce plan d'action peut être utilisé pour gagner des fonds pour ce programme de sensibilisation à plus grande échelle.

Actions clés pour objectif 2 :

- 1.1. Développer un programme diversifié pour la sensibilisation des communautés et les écoles.
- 1.2. Donner accès à du matériel pédagogique aux écoles y compris les collèges. Par exemple la brochure pour les enseignants secondaires, les affiches, les cartes de discussion.

- 1.3. Organiser les visites de terrain avec les agents forestiers et faire des pépinières ou créer des jardins et participer à des programmes de reboisement pour mieux comprendre l'importance de l'environnement.
- 1.4. Produire des brochures des espèces végétales de la région en indiquant leurs états selon l'UICN, le danger de les perdre et quelle est leur utilité en langue locale pour pouvoir atteindre un grand public même ceux qui n'ont pas beaucoup étudié.
- 1.5. Vulgariser la liste rouge de l'UICN auprès du public.

Objectif 3 : Augmenter la connaissance des menaces qui pèsent sur la forêt classée de Diécké et les espèces menacées et ainsi améliorer la capacité pour une gestion efficace y compris la recherche et biomonitoring.

Il sera question de procéder au renforcement des acquis dans le cadre des appuis que le projet a apporté dans le domaine de formation des cadres, agents du CFZ et les communautés riveraines de la FC de Diécké sur la connaissance des menaces, les outils de collectes de ces menaces, la collecte des espèces menacées, l'utilisation durable des écosystèmes de la forêt, etc.

Actions clés pour objectif 3 :

- 3.1. Démultiplication de la formation sur la mise à jour de la cartographie des menaces sur KoboCollect par les conservateurs de la nature formés à cet effet.
- 3.2. Développer le registre des risques pour les plantes avec CFZ.
- 3.3. Renforcer le comité de gestion à l'application des règlements intérieurs élaborés et validés relatifs à la gestion de la forêt de Diécké.
- 3.4. Renforcer les capacités des acteurs sur les espèces menacées par catégories de menaces selon l'UICN.
- 3.5. Instaurer un système de suivi régulier.
- 3.6. Synchroniser les objectifs de PAC au PAG de Diécké

Objectif 4 : La recherche sur les alternatives de l'agriculture non-durable et les espèces socioéconomiques pour réduire les impacts néfastes

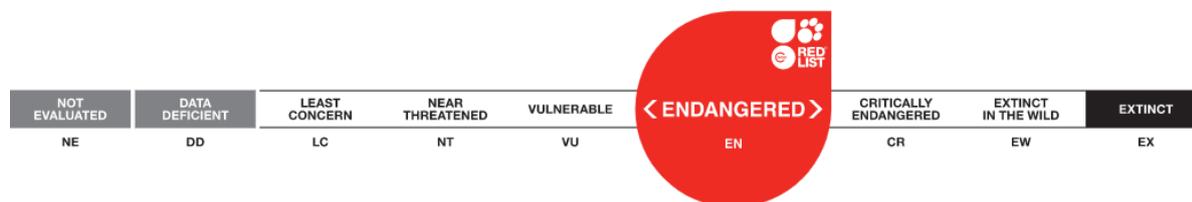
Il sera question de penser aux alternatives de l'agriculture non durable ayant des impacts sur les espèces socioéconomiques gérées par le comité : planter ces espèces dans les reboisements (*Piper guineensis*, etc.) ; aménager les bas-fonds ; développer le maraichage dans les plaines

- 4.1. Appuyer la réactualisation de la liste des espèces socioéconomiques
- 4.2. Evaluer la valeur économique des espèces socioéconomiques
- 4.3. Mise en place d'une méthodologie pour la récolte durable des espèces végétales utilisées.
- 4.4. Développer des filières maraichères

Toutes les activités inscrites dans le plan d'action doivent être réactualisées chaque cinq (5) ans. Ce processus permettra la prise en compte de la mise à jour du Plan d'Action de Conservation en réévaluant les données disponibles et les résultats du suivi des menaces.

8 Plans d'action de conservation pour les espèces individuelles

Allophylus samoritourei Cheek (*Sapindaceae*)



Statut, description, habitat et écologie

Arbre monoïque à feuilles persistantes de 16 à 18 m de haut, tronc cylindrique, 16 – 25 cm de diamètre à 1,5 m au-dessus du sol ; la surface du tronc grise, lisse, mate, bois extrêmement dur. Epines extra-axillaires 0,6 – 1 cm de long, présente sur les parties inférieures des tiges feuillées. Feuilles alternes, papyracées, trifoliolées, desséchant vert foncé dessus, vert pâle au-dessous ; folioles généralement de forme plus ou moins identique et taille elliptique 4,5 à 4,7 cm, rarement la foliole terminale oblancéolée et jusqu'à deux fois plus grand que les latéraux ; apex brièvement acuminé. Inflorescences 2 – 4 par feuille. Fleurs femelles semblables aux fleurs mâles en dimensions et structures, à l'exception des filaments staminaux de 0,8 mm de long, plus densément poilu (Cheek & Haba, 2016). Fruits mûrissant rouge orange à maturité et est immédiatement reconnaissable comme c'est la seule espèce épineuse du genre en Afrique de l'Ouest.



Figure 10: Photo prise de l'article Cheek & Haba 2016

Distribution : Guinée, Liberia, Côte d'Ivoire

Distribution en Guinée : Cette espèce est présente aux Monts Nimba et aussi dans les massifs de Ziama et les Forêts Classées de Diécké, Béro et Pic de Fon.

Récoltes récentes :

Récolteur	Numéro	Date	Latitude	Longitude	Localité
Cheek, M.	13870	24/10/2008	8,366944444	-9,2975	Mt Ziama, footpath up slope towards antenne.
Haba, P.K.	661	07/02/2010	8,368138889	-9,329222222	Papo sur la route de l'antenne à Sérédou
Haba, P.K.	676	22/07/2010	7,603333333	-8,455	Village Séringbara sur les Monts-Nimba.
Haba, P.K.	1005	28/03/2012	7,641777778	-8,441277778	Massif du Nimba, Mont Tontii au depart du village de Seringbala.
Haba, P.M.	s.n	12/01/2017	7,710333333	-9,26125	Bamakama
Haba, P.M.	s.n	11/02/2017	8,400777778	-9,330027778	Mt Ziama, Zoubouroumaï

Haba, P.M.	389	27/07/2012	7,673444444	-9,13975	A Wiyèkoloizou entre les villages Galaye et Zouè dans la sous-préfecture de Pela préfecture de Yomou région de N'zérékoré (Guinée forestière)
Haba, P.M.	499	01/01/2015	7,583333333	-8,883333333	Diécké Forêt Classée
Haba, P.M.	500	2015	7,55	-9,216666667	Bemeye
Haba, P.M.	501	2015	7,65	-9,05	Galyae & Bereгна
Haba, P.M.	502	2015	8,2	-8,7	Mt Béro
Haba, P.M.	503	2015	7,7	-8,866666667	Pilimou
Haba, P.M.	504	2015	7,683333333	-9,116666667	Zoue
Haba, P.M.	840	17/05/2017	7,535972222	-8,830277778	Guinea, Yomou Prefecture, Forêt Classée de Diecke, near Beley.
Jongkind, C.C.H.	7562	08/12/2006	7,676	-8,375333333	Guinea, Nzérékoré, Nimba Mountains, Gouan River Valley.
Simandou plots	143	14/08/2008	8,523611111	-8,928333333	Forest west of Pic de Fon, approx. 10 km from Banko Village.
Soropogui, F.	9	20/04/2019	8,216111111	-9,468277778	Guinea, Macenta Prefecture, Mts Ziama, near above village Dopamai.

Habitat : Forêt sempervirente

Description de l'habitat : Cette espèce pousse en forêt sempervirente de haute et basse altitude entre 350 et 1 200 m d'altitude.

Phénologie :

Floraison : Juillet, Août
Saison de fruits / graines : Août, Septembre

Statut de la population - recherche du jour

C'est une espèce nouvelle pour la science en 2016. Il est connu de seulement 180 individus matures en Guinée et il est estimé d'au moins 250 individus matures dans toute son aire de répartition (Cheek & Haba, 2016). Il y a aussi des observations selon lesquelles la population continue de décliner car des individus ont été perdus en raison de l'élargissement et de l'amélioration des routes (2014) et d'autres sont perdus dans d'autres zones en raison du défrichage de l'habitat, principalement la culture sur brûlis.

La conversion de l'habitat à d'autres utilisations des terres affectera directement la taille de la population et il est soupçonné que sa population subisse un déclin de 25 % ou plus au cours des 100 prochaines années si les taux de la déforestation et les menaces actuelles se poursuivent (Cheek et Haba 2016).

Des recherches sont recommandées pour surveiller la taille et les tendances actuelles de la population.

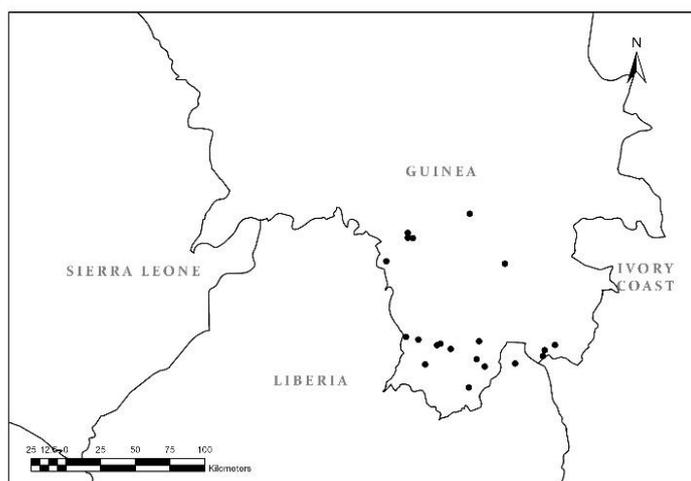


Figure 11: Carte de distribution d'*Allophylus samoritourei*

Identification des menaces sur l'espèce

Cette espèce est principalement menacée par l'exploitation minière, l'expansion urbaine et l'agriculture. Une grande partie de la forêt nuageuse restante se trouve dans le massif de Ziama et le Nimba, montagnes qui comprennent une partie de l'aire de répartition de cette espèce. Cependant, le massif de Ziama est dégradé dans les zones des anciennes plantations de quinine, de Raphia et de thé, qui bien qu'actuellement abandonnées, sont à risque de réintégration. De plus, malgré une certaine protection, l'empiètement des agriculteurs itinérants est toujours un problème actuel à Ziama et il y a une forte concentration de villages non seulement autour de la Ziama réserve mais aussi à l'intérieur de ses limites (Robertson, 2001), ce qui exerce une forte pression dans cette zone.

Les monts Nimba sont également confrontés à des menaces, principalement en raison des activités d'extraction de minerai de fer et du Nimba la réserve naturelle intégrale est classée avec un état critique dans l'avenir du patrimoine mondial (UICN, 2017). Il y a une concession minière de minerai de fer dans la partie guinéenne de la Réserve (Cheek & Haba 2016, Cheek & Williams 2016, MMG 2016, UICN 2017) bien qu'il ne soit pas encore en exploitation. Il y a aussi des observations selon lesquelles la population est en déclin, puisque cinq individus ont été perdus en 2014 au mont Béro (Cheek et Haba 2016) et 10 à 15 autres récemment entre Nzérékoré et Diécké due à l'élargissement et la modernisation de la route, y compris à l'intérieur de Diécké, et quelques autres en raison de l'agriculture près de Galaye (Haba comm. pers. 2018).

Dans les années suivantes les forêts seront menacées par le changement climatique et potentiellement par la pollution avec l'exploitation minière en Guinée Forestière.

Gestion d'espèce et stratégies de conservation :

Actions de conservation : Cette espèce est une cible du projet « Conservation des espèces d'arbres menacés dans trois Zones Tropicales Importantes pour les Plantes » menée par RBG Kew et Herbar National de Guinée (<http://www.herbianguinee.org/conservation-des-arbres-menacees.html>).

Gestion du site : Cette espèce est connue pour être présente dans les ZTIPs du Nimba, de Ziama, Diécké, Béro et Pic de Fon. Le Massif de Ziama, est géré par le Centre Forestier de Nzérékoré (CFZ). C'est une réserve intégrale et aussi une Réserve de Biosphère du MAB depuis 1980. Aussi, les forêts classées de Diécké, de Béro et de Pic de Fon sont gérées par le CFZ. quant aux Monts Nimba, ils sont gérés par le CEGENS. C'est une zone de biodiversité exceptionnelle au niveau mondial, reconnue comme une réserve de biosphère et un site du patrimoine mondial. Les sites du Massif de Ziama, Forêts Classées de Diécké et Mt Béro, les montagnes de sud Simandou (Pic de Fon) et Monts Nimba sont aussi identifiées comme Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIPs) (Couch et al, 2019) et le gouvernement Guinéen a accepté de les ajouter au réseau national des Aires Protégées.

Gestion d'usage (espèces socio-économiques) :

L'écorce de cet arbre est utilisée en médecine pour traiter les fièvres et l'épilepsie ; ses feuilles et ses fruits ont une odeur poivrée lorsqu'ils sont écrasés (Pépé Haba obs. pers. 2012), mais il n'y a aucune information sur l'utilisations des autres parties de l'arbre.

Actions de récupération :

Mieux protéger les forêts classées, renforcer la capacité des gardes forestiers pour la protection des forêts et les espèces menacées, réduire aussi les menaces sur les espèces et sur les forêts classées.

Cette espèce mérite des prospections botaniques et écologiques dans les habitats appropriés. Car, il n'existe que 20 spécimens de cette espèce en Guinée forestière aux Monts Nimba, Massif de Ziama, Diécké, Béro et d'autres dans les villages environnants de ces forêts de 2006 en 2019. Le travail de terrain ciblé dans des zones avec un habitat approprié dans toute l'aire de répartition de cette espèce en Guinée n'ont trouvé que 180 individus matures de cette espèce (Cheek et Haba 2016) basé sur le seul enregistrement d'un spécimen collecté de la fleur par Haba, numéro de collection PMH 403). C'est pourquoi Il sera bon de s'associer avec les gardes forestiers et communautés riveraines pour mieux connaître cette espèce et ses utilisations.

Conservation ex-situ

Les graines ont été collectées pour la conservation ex situ et sont stockées à la Millennium Seed Bank à RBG Kew. Le nombre de graines récoltées n'a pas atteint la quantité recommandée de 10 000 graines. Recherche sur la survie à long terme des graines séchées de cette espèce est nécessaire. Des recherches sont recommandées pour surveiller la taille et les tendances actuelles de la population.

Il est important aussi de faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules). Nous recommandons la création d'une pépinière d'expérimentation au Centre Forestière Nzérékoré (CFZ) ou à Université de Nzérékoré en partenariat avec CFZ.

En suite faire la transplantation des plantes de la pépinière dans d'autres sites sécurisés comme aire protégée, jardin botanique et les renforcer aussi dans les sites où elle existe déjà.

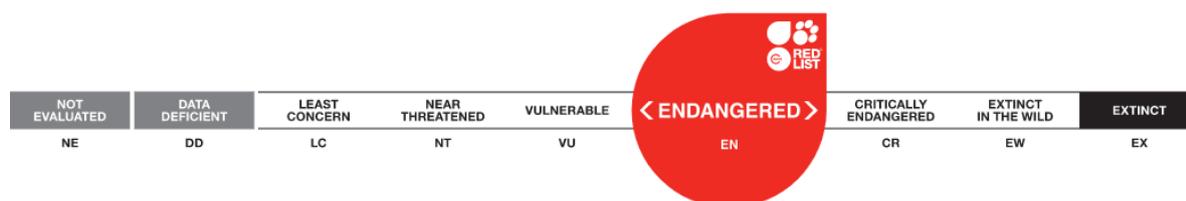
Objectifs et cibles :

Objectif générale : Réduire le statut de menace d'*Allophyllus samoritourei* d'en danger (EN) à vulnérable (VU).

Coordination des actions de récupération, conservation par l'inclusion dans les aires protégées et la protection efficace de ces aires. Réduire les menaces sur les populations, reboisement des aires protégées avec les espèces indigènes et espèces menacées.

Législation : Nous ajouterons cette espèce et les actions de récupération dans le Plan d'Aménagement et Gestion de Ziama, du mont Béro, Diécké et les autres forêts classées. Intégrer cette espèce dans la Monographie Nationale de la Guinée et l'annexe des espèces du code forestier. Ajouter les actions de récupération et conservation dans les plans d'Aménagement et Gestion des aires protégées.

Omphalocarpum ahia, A. Chev. (Sapotaceae)



Statut, description, habitat et écologie

Cette espèce est un grand arbre cauliflore pouvant atteindre 40 m de haut à feuilles persistantes de taille moyenne parfois cordées à la base, et exsude un fluide blanchâtre de l'écorce incisée. Pétiole et nervure médiane à la base > 3 mm de large, plats mais striés, cordés ou cunéiformes à la base d'environ 40 cm de long x 18 cm, 10 à 20 paires latérales, nervures médiane large cannelée vers le milieu sur la face supérieure. Pédicelles tomenteux 1 cm, sépales ovales jusqu'à 15 mm de long, corolle jusqu'à 3 cm de long. Fruits cauliflores d'environ 14 cm de diamètre, graines de 4 cm de long.



Figure 12: fruit et feuilles d'*Omphalocarpum cf. ahia* (C.Couch)

Distribution : Guinée, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone

Distribution en Guinée : Cette espèce se trouve dans le massif de Ziama en Guinée Forestière Sérédou, à Macenta. Confirmation d'une récolte à la FC de Diécké en attendant.

Récoltes récentes :

Récolteur	Numéro	Date	Latitude	Longitude	Localité
Lisowski, S.	s.n		8,399138	-9,350305	Près de Zoboroma

Habitat : Forêt dense humide légèrement marécageuse.

Cette espèce vit dans les forêts denses des zones humides, les bords des rivières et les marécages de la Guinée à des altitudes jusqu'à 700 mètres

Phénologie

Floraison : Mars, Avril

Saison de fruits / graines : Septembre, Octobre

Statut de la population - recherche du jour

La taille globale de la population de cette espèce est inconnue en raison du manque d'informations disponibles. C'est connu de plus de treize collections réalisées entre 1907 et 1952 et sept collections récentes de 1995 à 2013. On soupçonne que la population est en déclin, en raison de la perte d'habitat et la récolte intentionnelle, et elle est très fragmentée.

Cette espèce est connue pour être présente dans le sud du Ghana, en Côte d'Ivoire, au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée, bien qu'il semble assez rare dans ce dernier, connu d'une seule collection. Il est connu depuis les 20 spécimens d'herbier avec seulement sept d'entre eux collectés au cours des 25 dernières années sur la base des 20 spécimens (Canteiro et al, 2019).

Identification des menaces sur l'espèce

Cette espèce est principalement menacée par l'exploitation minière, la fabrication de charbon de bois, l'expansion urbaine et l'agriculture.

La Guinée a un taux élevé de perte et de fragmentation de l'habitat, principalement en raison de l'exploitation minière, de l'expansion de l'agriculture, l'exploitation forestière et l'expansion urbaine (USAID 2007). Le massif de Zياما est dégradé dans les zones du passé quinine, Raphia et les plantations de thé qui, bien qu'actuellement abandonnées, risquent d'être rétablies. Aussi, malgré une certaine protection, l'empiètement par les agriculteurs itinérants est toujours un problème actuel dans Zياما et il y a une forte concentration de villages non seulement autour de la réserve de Zياما mais aussi à l'intérieur de son limites (Robertson 2001), ce qui exerce une forte pression dans cette zone (Canteiro et al, 2019).

Dans les années suivantes les forêts seront menacés par le changement climatique et potentiellement par la pollution avec l'exploitation minière en Guinée Forestière.

Gestion d'espèce et stratégies de conservation :

Actions de conservation : Cette espèce est une cible du projet « Conservation des espèces d'arbres menacés dans trois Zones Tropicales Importantes pour les Plantes » menée par RBG Kew et Herbier National de Guinée (<http://www.herbiiergee.org/conservation-des-arbres-menacees.html>).

Gestion du site : Sérédou est la base de l'IRAG en Guinée. Le Massif de Zياما est géré par le Centre Forestier de Nzérékoré, c'est une réserve intégrale et aussi une Réserve Biosphère du MAB depuis 1980. Des récoltes de la Forêt Classée de Diécké a besoin la confirmation, mais c'est probable qu'elle est présente dans les nombres faibles.

Gestion d'usage (espèces socio-économiques) : Les graines de cette espèce sont utilisées dans les cérémonies.

Actions de récupération :

Il y a un seul échantillon de cette espèce en Guinée, collectée près de Zoboroma, Sérédou en Guinée Forestière. Cette espèce bénéficiera des prospections botaniques et écologiques dans les habitats appropriés. Une étude sur la diversité génétique et chimique serait aussi utile. C'est utile de collaborer avec les communautés riveraines et les conservateurs de la nature pour mieux connaître cette espèce et ces utilisations.

Conservation ex-situ : Les graines de cette espèce doivent être semées dans peu de temps après leur récolte. Aucune information sur les mesures de conservation ex situ n'a été trouvée. La recherche est recommandée pour établir la taille, la répartition et les tendances actuelles de la population.

C'est important de faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules) pour faire la transplantation dans d'autres sites sécurisés comme aire protégée, jardin botanique etc.

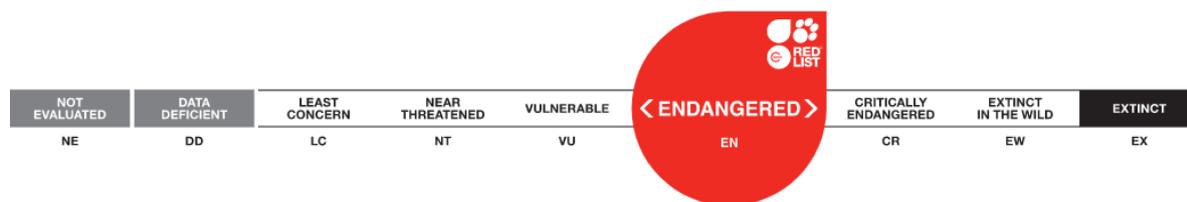
Objectifs et cibles :



Objectif générale : Coordination des actions de récupération, l'introduction et la conservation de cette espèce dans les aires protégées et la protection efficace de ces aires. Réduire les menaces sur les populations, reboisement des aires protégées avec les espèces indigènes et espèces menacées en sensibilisant les communautés locales.

Législation : Nous ajouterons cette espèce et les actions de récupération dans le Plan d'Aménagement et Gestion de Ziama, du CFZ et intégrer cette espèce dans la Monographie Nationale de la Guinée et l'annexe des espèces du l'acte forestier.

Tieghemella heckelii (A.Chev.) Pierre ex Dubard (Sapotacee)



Statut et description d'espèce, l'habitat et écologie

Très grande arbre forestier, atteignant 50 m de haut. Feuilles alternes, pétiolées, sans stipules, groupées aux extrémités des rameaux ; limbe foliaire obovale ou obovale-elliptique, cuné à la base, obtusément acuminé ou arrondi au sommet, de 7–18 cm de long et 3–7 cm de large, glabre, luisant en dessus, penninerve, à nervures latérales nombreuses, effacées. Fleurs 4-mères, longuement pédicellées, groupées par 1–3 à l'aisselle des feuilles ; calice à lobes ovales, de 3 mm de long ; corolle gamopétale, blanc verdâtre, à 8–16 lobes ; étamines 8 ; ovaire 8-loculaire. Fruits ovoïdes, atteignant 8–10 cm de long, 2–3-séminés, jaunes à maturité.



Figure 13: Fruits et graines de *Tieghemella africana*

Distribution générale : Guinée, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Gabon, Liberia, Nigeria, Sierra Leone.

Distribution en Guinée : Guinée Forestière : Mts Nimba, Mts Simandou, Mts Ziama et Diécké.

Récente récolte : Guinée : Loffa, Adam 3451 ; Nimba Mountains, plot *Nimba Botanic Team 1088*; Ouest de Pic de Fon, *Diallo, B.S.B.23* ; Mt Ziama, *Haba, P.M SR*. Simandou Range, west of Pic de Fon, *Simandou record of presence 120*; Nimba Mountains *Jongkind, C.C.H. 8022*.

Habitat : Forêts denses

Phénologie :

Floraison : Janvier-Mai

Saison de fruits/ graines : Décembre-Février

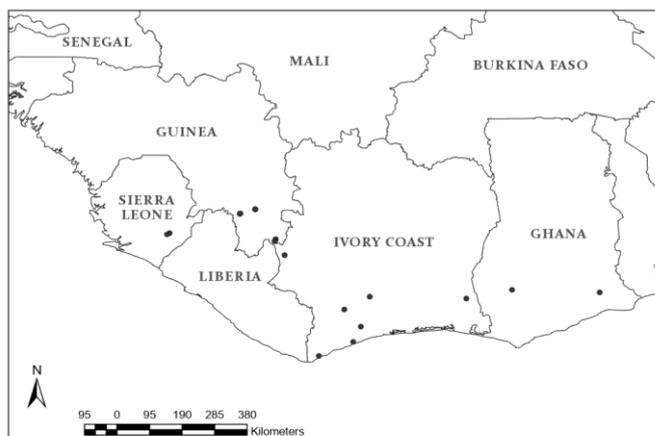


Figure 14: Carte de la distribution régionale de *Tieghemella heckelii*

Le statut de la population

Aucune donnée quantitative sur la population n'est disponible pour cette espèce. Il est connu de seulement dans les forêts denses des Pays tropical (Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Gabon, Liberia, Nigeria et Sierra Leone). *Tieghemella heckelii* est relativement rare dans de nombreuses régions au Liberia, Côte d'Ivoire et Guinée elle est présente en faible densité, mais menacé par l'exploitation de la forêt, les graines sont dispersées par les éléphants, ce qui freine la régénération naturelle et il mérite d'y être protégé. Évaluée depuis 1998 sur la liste de l'UICN. Le nombre de site n'est pas connu par pays, ainsi que le nombre d'individus mature. Une sous-

population se trouve en Guinée forestière (Banko, Ziama et Yomou), mais le nombre d'individus mature n'est pas enregistré.

Identification des menaces a l'espèce

Menaces directes : Destruction de son milieu et de l'abattage sélectif.

Menaces indirectes : Pollution, changement climatique.

Gestion d'espèce et stratégies de conservation

Elle est présente en faible densité, mais menacé par l'exploitation de la forêt, les graines sont dispersées par les éléphants, ce qui freine la régénération naturelle. Encore de recherche au niveau de l'écologie y compris stockage des graines, diversité génétique et chimie sont nécessaire.

Protection *in situ* : L'espèce se trouve dans les ZTIP du Massif de Ziama, Diécké, Mt Nimba et Mts Simandou. Recherche d'abord sur les sites similaires ainsi que les ZTIPS et recenser des individus présents par site, après comparer les résultats en matière de nombre de plantes par site et de la superficie ;

Délimiter la superficie sur le terrain des sites (hors des ZTIPS) avec les autorités locales et la population riveraine ;

Faire un plan de gestion pour les sites et l'espèce en particulier et présenter les données et les superficies pour l'accord des autorités locales et le Ministère de l'Environnement, et Développement Durable.

Protection *ex situ* : faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules ...)

Translocation de plantes dans un site sécurisé Forêt classée, jardin botanique

Banque de semences : Collecte des graines pour la conservation et propagation d'espèce. La graine est récalcitrante (elle meurt après le séchage), faite la poussée juste après la récolte des fruits. Car les grains perte le pouvoir germinatif au fur et à mesure qu'elles prennent de temps.

Gestion d'usage (espèces socio-économiques) : le bois est commercialisé.

Législation

Cette espèce est sur la liste nationale des espèces protégées de l'exploitation commerciale. C'est recommandé d'avoir un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et intégrer à la deuxième édition de la Monographie nationale en rédaction.

Sensibilisation

Faire les ateliers de formation avec HNG, les ONG, les Eaux et Forêts et la population riveraine basés sur la sensibilisation pour la conservation de l'espèce et du site.

Informers les jeunes écoliers sur l'importance de la conservation de la nature en générale et espèce *Tieghemella heckelii* en particulier.

Fournir des affiches pour la sensibilisation de la population.

Faire la communication à la Radio locale de Nzérékoré, Lola, Beyla et Macenta pour la conservation de cette espèce.

9. Bibliographie :

- Armah, F.A., Annan, K., Dickson, R.A., Mensah, A.Y., Ameyaw, E.O. and Anning, A.A. 2016. Antileishmanial, anti-inflammatory and antioxidant potential of *Omphalocarpum ahia* A. Chev. Der Pharmacia Lettre 8(2): 161-168.
- Atelier régional africain (Conservation et gestion durable des arbres, au Zimbabwe, Juillet 1996) 1998. *Tieghemella heckelii*. La Liste rouge UICN des espèces menacées 1998: e.T33063A9754347. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.1998.RLTS.T33063A9754347.en>
- Burkill, H.M. 1985. The Useful Plants of West Tropical Africa, Vol. 5. Royal Botanic Gardens, Kew.
- Canteiro, C., Haba, P. & Cheek, M. (2019). *Allophylus samoritourei*. The IUCN Red List of Threatened Species 2019: e.T116125943A116125951. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2019-2.RLTS.T116125943A116125951.en>
- Canteiro, C., Cheek, M. & Williams, E. 2019. *Omphalocarpum ahia*. The IUCN Red List of Threatened Species 2019: e.T116127223A116127226. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2019-2.RLTS.T116127223A116127226.en>
- Cheek, M. & Haba, P. 2016. Spiny African Allophylus (Sapindaceae): a synopsis. Bulletin de Kew 71 : 57. DOI 10.1007/S12225-016-9672-3
- Cheek, M. and Williams, T. 2016. *Psychotria samoritourei* (Rubiaceae), a new liana species from Loma-Man in Upper Guinea, West Africa. Kew Bulletin 71: 19.
- C FZ (2021). Plan d'aménagement et de Gestion de la Forêt classée de Diécké (2021-2030)
- Commonwealth of Australia (CoA) (1999) Environmental Protection and Biodiversity Conservation Act, 1999: Regulations, Commonwealth of Australia, Canberra. <www.environment.gov.au/topics/about-us/legislation/environment-protection-and-biodiversity-conservation-act-1999>
- Couch C, Cheek M, Haba P, Molmou, D, Williams J, Magassouba S, Doumbouya S, Diallo M Y. (2019) Threatened Habitats and Tropical Important Plant Areas of Guinea, West Africa. Solopress, UK.
- DIABATE et col (2021). Etudes floristiques de la forêt classée de Diécké, Projet CEPF-élargissement des Aires Protégées en Guinée y compris des Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIP), 55-p
- Dudley, N. (2008) Guidelines for Applying Protected Area Management Categories, IUCN, Gland.
- DNEG (2004). Environnement et Biodiversité : Introduction de la diversité biologique en Guinée. <http://www.mirinet.com/gn-env/GN-BREF.html>
- Fitzgerald, M., Nackoney, J., Potapov, P.V., and Turubanova, S.A. (2021). Agriculture is the primary driver of tree cover loss across the Forestiere region of the Republic of Guinea, Africa. *Environ. Res. Commun.* 3 121004. <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/2515-7620/ac4278/meta>
- Hansen, M.C., Potapov, P.V., Moore, R., Hancher, M., Turubanova, S.A., Tyukavina, A., Thau, D., Stehman, S.V., Goetz, S.J., Loveland, T.R., Kommareddy, A., Egorov, A., Chini, L., Justice, C.O., and Townshend, R.G. (2013). High-Resolution Global Maps of 21st Century Forest Cover Change. *Science* 342: 850-853. Data available from: https://earthenginepartners.appspot.com/science-2013-global-forest/download_v1.4.html

IUCN. 2019. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2019-2. Available at: www.iucnredlist.org. (Accessed: 17 June 2021).

Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.

MMG - Ministry of Mines and Geology, Republic of Guinea. 2016. Iron ore: map of mining permits. Available at: <http://mines.gov.gn/en/media/maps/>. (Accessed: 2018).

USAID. 2007. Guinea Biodiversity and Tropical Forests 118/119 Assessment. United States Agency for International Development.

Robertson, P. 2001. Guinea. In: L.D.C. Fishpool and M.I. Evans (eds), *Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation*, pp. 391-402. Pisces Publications and BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 11), Newbury and Cambridge, UK.

Sayer, J.A., Harcourt, C.S. & Collins, N.M. (1992) *The Conservation Atlas of Tropical Forests: Africa*. IUCN and Simon and Schuster, Cambridge, UK

Sosef, M., Dauby, G., Blach-Overgaard, A., Burgt, X., Caterino, L. et al. (2017) Exploring the floristic diversity of Africa. *BMC Biology* 15:15.

West African Plants: A photo Guide. <http://www.westafricanplants.senckenberg.de/>

Wild Chimpanzee Foundation. 2012. Etat de la faune et des menaces dans les aires protégées terrestres et principales zones de forte biodiversité de Rep. de Guinée.

Worboys, G. L. et Trzyna, T. Gestion des aires protégées. In Worboys, G. L., Lockwood, M., Kothari, A., Feary, S. et Pulsford, I. (éd). *Gouvernance et gestion des aires protégées*. Canberra : ANU Press, 2020. doi.org/10.22459/GGAP.08



Annexe 1. Tableaux extraits du livre « Habitats menacés et Zones Tropicales Importantes Pour Les Plantes (ZTIP) de Guinée, Afrique de l'Ouest » (Couch et al, 2019).

Critère A : Espèces Menacées

A(i)	Site abritant des espèces menacées au niveau mondial.	Tous les sites connus, estimés ou supposés contenant au moins 1 % de la population globale, ET/OU au moins 5 % de la population nationale peuvent être sélectionnés, ou bien les cinq « meilleurs » sites, le cas échéant.
A(ii)	Site abritant des espèces menacées au niveau régional.	Tous les sites connus, estimés ou supposés contenant au moins 5 % de la population nationale peuvent être sélectionnés, ou bien les cinq « meilleurs » sites, le cas échéant.
A(iii)	Site abritant des espèces endémiques a aire de répartition limitée à un site et exposées à une menace potentielle.	Tous les sites connus, estimés ou supposés contenant au moins 5 % de la population nationale peuvent être sélectionnés, ou bien les cinq « meilleurs » sites, le cas échéant.
A(iv)	Site abritant des espèces endémiques à aire de répartition limitée et exposées à une menace potentielle.	Tous les sites connus, estimés ou supposés contenant au moins 5 % de la population nationale peuvent être sélectionnés, ou bien les cinq « meilleurs » sites, le cas échéant.

Critère B : Richesse Botanique

B(i)	Site abritant un grand nombre d'espèces dans plusieurs types d'habitat ou de végétation définis.	Jusqu'à 10% de la ressource nationale (aire) de types d'habitat ou types de végétation, ou bien les cinq "meilleurs" sites, le cas échéant.
B(ii)	Site contenant un nombre exceptionnel d'espèces importantes a aire de répartition limitée (axiophytes).	Site abritant ε3% des espèces importantes/ de valeur sélectionnée figurant sur l'une des listes concernées ou les 15 localités les plus riches.
B(iii)	Site abritant un nombre exceptionnel d'espèce utiles/a valeur culturelle.	Site abritant ε3% des espèces importantes/ de valeur sélectionnée figurant sur l'une des listes concernées ou les 15 localités les plus riches.

Critère C : Habitat Menacé

C(i)	Site comportant des habitats ou un type de végétation restreints/ menaces au niveau mondial.	Tous les sites connus, estimés ou supposes contenant au moins 5% de la ressource national (aire) d'habitats prioritaires menacés peuvent être sélectionnés, ou bien de 20 à 60 % du total de la ressource nationale, le cas échéant OU les cinq « meilleurs sites », le cas échéant.
C(ii)	Site comportant des habitats ou un type de végétation restreint/ menace au niveau régional.	Tous les sites connus, estimés ou supposes contenant au moins 5% de la ressource national (aire) d'habitats prioritaires menacés peuvent être sélectionnés, ou bien de 20 à 60 % du total de la ressource nationale, le cas échéant OU les cinq «

		meilleurs sites », le cas échéant.
C(iii)	Site comportant des habitats ou types de végétation menacés au niveau national ET/ OU des habitats ayant fortement régressé.	Tous les sites connus, estimés ou supposés contenant $\geq 10\%$ de la ressource nationale (aire) de l'habitat menacés, OU site est parmi les meilleurs exemples de qualité requis pour établir des priorités collectivement jusqu'à 20% de la ressource nationale OU les 5 « meilleurs sites », selon ce qui est le plus approprié.

Tableaux extraits du livre « Habitats menacés et Zones Tropicales Importantes Pour Les Plantes (ZTIP) de Guinée, Afrique de l'Ouest » (Couch et al, 2019).

Annexe 2. Tableau 4 : identification des menaces dans la forêt classée de Diécké, novembre 2022.

Catégorie de Menace	Date	Activités Observées	Description du Location/ Coordonnées	Niveau de Perturbation	Chronologie
Récolte des PFNLs et ligneux	11/11/21	Prélèvement des produits forestiers sub-ligneux et ligneux <i>Laccosperma secundiflorum</i> , <i>Eremospatha macrocarpa</i> et <i>Calamus deerratus</i> pour l'artisanat et la construction. Au total une dizaine de pieds coupés.	Dans le village enclavé Lowi de la forêt classée de Diécké. N : 07.40497, W : 008.93719 Alt : 302 m	Faible	En cours
Campement des braconniers (Coupe de bois et défrichage)	14/11/2021	Installation d'un foyer des braconniers. 800 m ² sont emblavés pour installer le campement des braconniers.	Côté Ouest de la grande route Diécké-Guèpa près d'un marigot. N : 07.45194, W : 008.86058 Alt : 423 m	Moyen	En cours
Campement des braconniers (Coupe de bois et défrichage)	14/11/2021	Installation d'un foyer pour le braconnage. 1000 m ² sont emblavés pour installer le campement des braconniers	Côté Ouest de la grande route après le marigot. N : 07.45245, W : 008.86108 Alt : 429 m	Moyen	En cours
Ecorçages des espèces végétales (Recolte des PNFLs)	14/11/2021	Prélèvement et écorçage des espèces comme <i>Annickia polycarpa</i> , pour l'usage médicinal. 2/4 de la surface de l'écorce sur la tige est prélevée.	Côté Sud-Est de la grande route à 1, 5km N : 07. 46175, W : 008. 86422 Alt : 431 m	Moyen	En cours

Campement des braconniers	14/11/2021	Installation de deux foyers des braconniers avec des miradors pour le boucanage de la	Près de 2 km de la grande route Diécké	Elevé	En cours
---------------------------	------------	---	--	-------	----------

Catégorie de Menace	Date	Activités Observées	Description du Location/ Coordonnées	Niveau de Perturbation	Chronologie
(Coupe de bois et defrichement)		viande en détruisant l'écosystème de proximité. 3500 m ² défrichés.	N : 07.46340, W : 008.86549 Alt : 391 m		
Coupe de bois	15/11/2021	Coupe de quelques bois de <i>Terminalia ivorensis</i> pour la carbonisation	Dans les plantations forestières à 3 km du village Yonono N : 07.53934, W : 008.83218 Alt : 422 m	Moyen	En cours
Coupe de bois	15/11/2021	Prélèvement de quelques pieds d' <i>Harungana madagascariensis</i> pour le bois de perche	A 500 m de la grande route sur la piste valery N : 07.55291, W : 008.82592 Alt : 433 m	Moyen	En cours
Campement des braconniers (Coupe de bois et defrichement)	16/11/2021	Installation d'un campement des braconniers. 800 m ² défrichés.	Sur la piste des braconniers (piste Dabema) à côté d'un petit cours d'eau. N : 07.61882, W : 009.01873 Alt : 391 m	Moyen	En cours

Ecorçage des espèces (Recolte des PNFLs)	18/11/2021	Ecorçage des espèces végétales (<i>Parinari excelsa</i> et <i>Erythroleum ivorensis</i>) pour des usages médicinaux. Presque la totalité de l'écorce du pied de <i>Parinari excelsa</i> et 1/3 de l'écorce sur la tige de <i>Erythroleum ivorensis</i> enlevé.	A l'intérieur de la forêt du côté Oueta N : 07.61882, W : 009.01873 Alt : 391 m	Moyen	En cours
---	------------	--	---	-------	----------

Catégorie de Menace	Date	Activités Observées	Description du Location/ Coordonnées	Niveau de Perturbation	Chronologie
Récolte du vin de raphia (Surrécolte des PNFLs)	19/11/2021	Destruction des pieds de <i>Raphia hookeri</i> pour la récolte de vin de raphia. Quelques dizaines de pieds détruits.	Nord-Est du cours d'eau Gnei à 900 m. N : 07.64772, W : 009.00295 Alt : 413 m	Moyen	En cours
Campement des récolteurs de vin (Coupe de bois et défrichage)	20/11/2021	Campement des récolteurs des PNFLs avec des miradors, filets de pêche, épervier, et le matériel de boucanage de la viande dans une cabane. 1000 m ² défrichés.	Au Nord-Ouest du cours d'eau Gnei à près de 2 km. N : 07.64538, W : 009.00208 Alt : 412	Elevé	En cours
Récolte du vin (Surrécolte des PNFLs)	20/11/2021	Présence des bidons vides sous les pieds de <i>Raphia hookeri</i> déjà exploités avec une destruction de l'écosystème. Trois bidons vides de 20 litres et une dizaine des pieds morts sur une surface de 500 m ² .	A l'intérieur de la forêt N : 07.64774, W : 009.00296 Alt : 423 m	Moyen	En cours

Récolte du vin (Surrécolte des PNFLs)	21/11/2021	Récolte du vin de <i>Raphia hookeri</i> . Une dizaine de pieds détruits et un espace de 700 m ² ouvert.	Au Nord-Est du cours d'eau Mangué N : 07.63425, W : 009.03303 Alt : 383 m	Moyen	En cours
Récolte du vin (Surrécolte des PNFLs)	22/11/2021	Récolte du vin de <i>Raphia hookeri</i> sur 8 pieds de déjà morts avec défrichage pour un espace de 1500 m ² .	A la lisière du cours d'eau Mangué N : 07.63406, W : 009.03371 Alt: 396 m	Moyen	En cours

Menaces de l'UICN pour le registre des risques du projet CEPF

Date de dernière
évaluation: Juin 2022

Aire Protégée : DIECKE FORET CLASSEE				Niveau de menace et description des activités							
Classe de menace	Sous Classification_1	Sous Classification_2	Zone/ Localite	Date enregistree	Coordonnees	Habitat	Description des activités	Scores de risque (3 = élevé), 1 = faible)	Calendrier (Passé = 2, En cours = 3, Futur = 1)	Niveau d'impact global	Mesures d'atténuation
1. Résidence & commerciale											
	Habitat & Zones urbaines		Lowi FC diecke	30/05/2022	7.4055152, -8.9372143	Forêts denses	Installation humaine	3	2	6	Disposition à prendre et déguerpissement
	Habitat & Zones urbaines		Lowi Diecke	31/05/2022	7.4287826, -8.9396827	Cultures de bas-fond	Installation humaine (cabane de séjour)	1	3	3	Patrouille, sensibilisation
	Zones commerciales et industrielles									0	
	Tourisme & Espaces récréatifs									0	
2. Agriculture & Aquaculture											
	Agriculture et cultures pérennes non ligneuses										
	Agriculture itinérante		Saoro	27/05/2022	7.4939417 - 9.0064625	Cultures de bas-fond	Exploitation de plaine	2	3	6	Abandon
	Agriculture itinérante		Lowi Dieck	30/05/2022	7.405974 - 8.941995	Cultures de bas-fond	utilisation des produits chimique	2	3	6	Abandon des bas.fons
	Agriculture itinérante		Lowi/Diécké	30/05/2022	7.4059864 - 8.9420398	Cultures de bas-fond	utilisation des produits chimique	2	3	6	Patrouille, sensibilisation
	Agriculture itinérante		Gbamou FC Diecke	03/06/2022	7.4727617 - 9.05415	Cultures de bas-fond	Culture de riz utilisation herbicides	2	3	6	Patrouille , sensibilisation, délocalisation des occupants
	Petite exploitation agricole		Lowi Diecke	31/05/2022	7.4168761 - 8.9445966	Cultures de bas-fond	Utilisation de herbicides	2	3	6	Patrouille, sensibilisation
	Agriculture agro-industrielle		Guepa/FC Diecke	01/06/2022	7.38427 - 8.8824547	Forêts dégradées, secondaires/ et de transition	Plantation de cacao, utilisation des herbicides	1	3	3	Patrouille, sensibilisation et délocalisation des occupants
	Plantations de bois et de pâte à papier									0	
	Élevage et élevage de bétail									0	
	Aquaculture marine et d'eau douce									0	
3. Production d'énergie et exploitation minière											
4. Corridors de transport et de service											
5. Utilisation des ressources biologiques											
	Chasse & Collection Animaux terrestres										
	Utilisation intentionnelle		Saoro forêt classée dieck	27/05/2022	7.4955687, -9.0064625	Forêts denses	Le braconnage (la chance)	2	3	6	La sensibilisations
	Utilisation non intentionnelle		Saoro	27/05/2022	7.4952602, -9.0064625	Forêts denses	Une ligne de pièges	2	3	6	Organisation des patrouilles et sensibilisations
	Utilisation non intentionnelle		Guepa FC Diecke	02/06/2022	7.4079062, -8.941995	Forêts denses	Pièges	1	3	3	Patrouille, sensibilisation
	Utilisation non intentionnelle		Kolowi	29/05/2022	7.5015644, -8.941995	Forêts denses	Etuait à côté d'une piste de chasse.	1	2	2	Patrouille et sensibilisation
	Utilisation non intentionnelle		Lowi FC diecke	30/05/2022	7.4000691, -8.941995	Forêts claires	Forêt dense naturellement perturbé	1	2	2	Patrouille sensibilisation
	Utilisation non intentionnelle		Guepa/FC Diecke	02/06/2022	7.407122, -8.8824547	Forêts denses	La chasse	1	2	2	Patrouille
Recolte de plantes terrestres											
	Utilisation intentionnelle		Oueta	novembre 2021	7.61882, -9.01873		Ecorçage des espèces végétales (Parinari excelsa et Erythrophleum ivorense) pour des usages médicinaux. Presque la totalité de l'écorce du pied de Parinari excelsa et 1/3 de l'écorce sur la tige de Erythrophleum ivorensis enlevé.	2	3	6	
	Utilisation intentionnelle		Nord-Est du cours d'eau Gnei à 900 m.	novembre 2021	7.64772, -9.00295	Forêt galerie	Destruction des pieds de Raphia hookeri pour la récolte de vin de raphia. Quelques dizaines de pieds détruits.	2	3	6	
	Utilisation intentionnelle		Côté Sud-Est de la grande route à 1,5km	novembre 2021	7.46175, -8.86422	bordure de la route	Prélèvement et écorçage des espèces comme Annickia polycarpa, pour l'usage médicinal. 2/4 de la surface de l'écorce sur la tige est prélevée.	2	3	6	

		Utilisation intentionnelle	A l'intérieur de la forêt	novembre 2021	7.64774,- 9.00296	Foret	Présence des bidons vides sous les pieds de Raphia hookeri déjà exploités avec une destruction de l'écosystème. Trois bidons vides de 20 litres et une dizaine des pieds morts sur une surface de 500 m².	2	3	6	
		Utilisation intentionnelle	Au Nord-Est du cours d'eau Mangué	novembre 2021	7.63425,- 9.03303	Foret galerie	Récolte du vin de Raphia hookeri. Une dizaine de pieds détruits et un espace de 700 m² ouvert.	2	3	6	
		Utilisation intentionnelle	A la lisière du cours d'eau Mangué	novembre 2021	7.63406,- 9.03371	Foret galerie	Récolte du vin de Raphia hookeri sur 8 pieds de déjà morts avec défrichement pour un espace de 1500 m².	2	3	6	
		Utilisation intentionnelle	Dans le village enclavé Lowi de la forêt classée de Diécké.	novembre 2021	7.40497,- 8.93719	Village	Prélèvement des produits forestiers sub-ligneux et ligneux Laccosperma secundiflorum, Eremospatha macrocarpa et Calamus deerratus pour l'artisanat et la construction. Au total une dizaine de pieds coupés. A Lowi.	1	3	3	
		Utilisation non intentionnelle								0	
Exploitation forestière et récolte du bois											
		Utilisation intentionnelle (petite échelle)	Yonso	novembre 2021	7.53934,- 8.83218		Coupe de quelques bois de Terminalia ivorensis pour la carbonisation	2	3	6	
		Utilisation intentionnelle (petite échelle)	Kolowi	28/05/2022	7.484315,-8.93	Forêts denses	Coupe rotin	1	3	3	Patrouille, sensibilisation
		Utilisation intentionnelle (à grande échelle)								0	
		Utilisation non intentionnelle (petite échelle)								0	
		Utilisation non intentionnelle (à grande échelle)								0	
Pêche & Récolte Ressources aquatiques											
6. Intrusions et perturbations humaines											
Activités récréatives											
Guerre et troubles civils/ Exercices militaires											
		Travail & autres activités	Près de 2 km de la grande route Diécké	novembre 2021	7.4634,- 8.86549	bordure de la route	Installation de deux foyers des braconniers avec des miradors pour le boucanage de la viande en détruisant l'écosystème de proximité. 3500 m² défrichés. Près de 2 km de la grande route Diécké.	3	3	9	
		Travail & autres activités	Au Nord-Ouest du cours d'eau Gnei à près de 2 km.	novembre 2021	7.64538,- 9.00208	Foret galerie	Campement des récolteurs des PFNLs avec des miradors, filets de pêche, épervier, et le matériel de boucanage de la viande dans une cabane. 1000 m² défrichés.	3	3	9	
		Travail & autres activités	Côté Ouest de la grande route Diécké-Guèpa près d'un marigot.	novembre 2021	7.45194,- 8.86058		Campement des braconniers (Coupe de bois et defrichement) Installation d'un foyer des braconniers.	2	3	6	
		Travail & autres activités	Côté Ouest de la grande route après le marigot.	novembre 2021	7.45245,- 8.86108	Foret galerie	Installation d'un foyer pour le braconnage. 1000 m² sont emblavés pour installer le campement des braconniers	2	3	6	
		Travail & autres activités	Sur la piste des braconniers (piste Dabema) à côté d'un petit cours d'eau.	novembre 2021	7.61882,- 9.01873	Foret galerie	Installation d'un campement des braconniers. 800 m² défrichés.	2	3	6	
7. Modifications des systèmes naturels											
Incendie et suppression des incendies											
Augmentation de la fréquence/intensité des incendies											
Suppression de la fréquence/intensité des incendies											
Barrages et gestion/utilisation de l'eau											
Autres modifications de l'écosystème											
Prélèvement d'eau de surface											
Prélèvement d'eau souterraine											
Petits barrages											
Grands barrages											
8. Espèces envahissantes ou problématiques, gênes, maladies											
Espèces exotiques/non indigènes envahissantes											
Espèces indigènes problématiques											
9. Pollution											
Eaux usées domestiques et urbaines											

